COMITÉ DUPLEIX
26, Rue de Grammont

Les Hommes d'action

# Cavelier de la Salle

par

EUGÈNE GUÉNIN

Préface de GABRIEL BONVALOT

PARIS
AUGUSTIN CHALLAMEL, ÉDITEUR
Rue Jacob, 17
Librairie maritime et coloniale

1898

50 centimes.

Can.
Pam
La Salle, Robert
C.

# Cavelier de la Salle

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET C^ie^. — MESNIL (EURE).

COMITÉ DUPLEIX

26, Rue de Grammont

Les Hommes d'action

# Cavelier de la Salle

par

EUGÈNE GUÉNIN

PRÉFACE DE GABRIEL BONVALOT

Illustrations de Gil Baer

PARIS

AUGUSTIN CHALLAMEL, ÉDITEUR

Rue Jacob, 17

Librairie maritime et coloniale

1898

# PRÉFACE

Dans le livre où M. Octave Gréard nous retrace de Madame de Maintenon un vivant et exact portrait, il est une phrase de cette éducatrice qui se pourrait appliquer à l'époque présente.

« Ici tout tourne en discours », dit-elle en adressant des critiques aux dames de Saint-Cyr.

En effet, il serait difficile de nier que beaucoup de questions urgentes traînent en discours depuis nombre d'années sans qu'aucune solution apparaisse. On abuse certainement des discussions, des bavardages, des paroles.

La discussion n'est pas la recherche de la vérité, elle ne sert pas à élucider les idées, à fixer le but et à déterminer les moyens de l'atteindre.

La parole devrait être l'élaboration de l'acte. On la tient pour l'acte lui-même.

Discuter et parler suffisent de plus en plus à procurer une complète satisfaction. Tel croit la besogne faite puisqu'il n'en parle plus.

Quant à l'homme d'action, on tend à le considérer comme une sorte de fou, comme un niais ou un naïf et

s'il n'obtient pas des succès immédiats il provoque les gros rires des sots, les sarcasmes des gens spirituels et les haussements d'épaule des innombrables sages, qui forment le troupeau des « je l'avais bien dit. »

Nous avons à la fois la crainte et l'admiration du verbe, beaucoup ont la jubilation du mot.

Formuler une idée, l'exposer, la défendre, cela est bien, mais ce n'est pas tout. Il est mieux d'essayer de la réaliser, si on la croit bonne.

Comment se fait-il que tant de gens parmi nous répètent des mois, des années durant, « il faut faire cela ». Vous leur dites « Faisons-le ». Vous les mettez au pied du mur avec la truelle, le fil à plomb et le reste. Alors, au lieu de se mettre à l'œuvre, ils se détournent, en ayant peine à cacher leur stupeur de vous voir aussi simples. Au fait de quoi parleraient-ils à l'avenir? Agir, c'est leur voler leur thème, leur brûler leur flûte.

Le vieil homme d'acier, de Molkte aurait-il raison de nous adresser ce reproche avec dédain :

« Les Français prennent des mots pour des faits. »

J'entends dire de tous côtés qu'il n'a pas tout à fait tort et pour mon compte, j'en connais quelques-uns qui confondent action avec agitation et gesticulation avec gestes.

Gesta Dei per Francos!

*
* *

Des écrivains, des littérateurs se plaignent d'un excès de littérature.

On tend à nous anémier avec des délayages d'idées et avec des rinçures de texte.

Que les commentateurs nous fassent admirer le style de la guerre des Gaules, il ont raison, puis, que nous admirions le commentateur du commentateur,

voilà d'agréables passe-temps; mais, j'aime mieux m'occuper de César et des Gaulois, il sont plus intéressants. Ce sont leurs actes qu'il faudrait nous expliquer ou soumettre à nos méditations.

Dans notre instruction, les auteurs tiennent plus de place que les hommes. Le Tasse passe avant les Croisés, Camoëns auteur de Lusiade passe avant Vasco de Gama qui n'est qu'un Portugais, et s'il s'agit de nos hommes d'action, de ceux de notre race, nous ne nous en occupons guère, et François Martin, le prodigieux fondateur de Pondichéry est un inconnu, Montcalm n'est qu'un nom propre. Combien d'autres sont ignorés?

N'est-il pas temps qu'on essaie d'inculquer aux jeunes Français que l'action dans un but sérieux est d'un charme infini et qu'elle porte en elle-même sa jouissance et sa récompense? On enseigne qu'un bon sonnet vaut à lui seul un long poème. Y a-t-il un inconvénient à répéter qu'agir sérieusement, utilement, vaut mieux?

Composer dans une belle langue un discours habile pour demander la lune est artistique; mais capter des sources, creuser des canaux et transformer un désert aride en un frais oasis est sérieux. Croyez-moi, l'orateur éprouve moins de plaisir à se relire au coin du feu que l'armateur qui voit son navire bien frété entrer doucement dans le port, ou que le colon qui se dresse sur ses étriers pour contempler, du haut de son cheval, la plaine verdoyante qu'il a créée par une longue suite d'efforts.

Nous voulons répéter à nos compatriotes qu'il vaut mieux agir que parler. Que ce soit Cavelier de la Salle découvrant le Mississipi, Montcalm succombant sous le nombre, Dupleix martyrisé, Marceau fauché dans sa jeunesse, Champlain, Colbert, Montgolfier, et plus près de nous Pelissier, Séguin, Caillé, Faidherbe, ou bien Boucicaut créant le Bon Marché et assurant l'avenir

de ses collaborateurs ; que ce soit tout simplement le laboureur qui trace son sillon, ou l'ouvrier qui frappe le fer sur l'enclume et se réjouit de le voir courbé à sa volonté, peu importe, tout ce qui se fait pour entretenir la vie, accroître la gloire ou la puissance de la France, tout cela est bien.

Qu'on ne vienne pas nous dire que nous ne sommes plus bons qu'à blaguer. Nous savons du moins encore mourir. Mais ceux qui parlent font un tel bruit que le brouhaha de leurs phrases inutiles empêche d'entendre les appels des mourants sur les terres lointaines, qui vous crient :

« Faites que le sacrifice de ma vie ne soit pas inutile à ma patrie. »

Quelquefois le sacrifice n'est pas complètement inutile : car il engendre de temps en temps des comités de souscriptions pour une tombe surmontée d'un buste, pour une statue dans un jardin public ; on les « inaugure » et de copieux discours sont prononcés.

Notre conviction est que les poètes des vieilles chansons de gestes trouveraient de nos jours plus d'un sujet pour leurs couplets monorimes.

Nous espérons, malgré tout, que les Français à venir prendront leur essor à leur tour et qu'ils continueront les histoires des « Gesta Dei per Francos » de la manière dont cela peut se faire à notre époque de commerce, d'industrie et de colonisation.

Et vous autres, Français, ne venez pas reprocher au *Comité Dupleix* d'avoir ouvert la série des « hommes d'action français » par Cavelier de La Salle qui mourut assassiné.

Il consacra sa fortune, sa vie entière à son idée. Les difficultés qu'il éprouva du fait de ses compatriotes furent énormes. Un fonctionnaire gouverneur de la côte du Canada l'accusa de vouloir ruiner la colonie, et nia ses découvertes. Il eut deux ou trois

satisfactions : un chef d'État qui s'appelait Louis XIV le prit sous sa protection, des ministres qui s'appelaient Colbert et Seignelay le comprirent et l'aidèrent enfin, mais il fut assassiné en essayant de vivre son rêve, ce qui est au reste une fin plus intelligente que celle de l'oie grasse crevant d'apoplexie, d'oisiveté, d'indigestion et de rien faire.

A examiner la vie des véritables hommes d'action on est souvent porté à les plaindre, car ils aboutissent assez rarement au succès complet, mais s'ils ne touchent pas la terre promise ; ils ont la grande joie de la montrer aux autres. Et puis ils sont tous observateurs, qu'ils aient à lutter contre les sauvages, contre les amiraux « de l'invincible armada de l'ineptie humaine » ou qu'ils succombent sous les sagaies dans la brousse, qu'ils meurent sur l'échafaud, ou lapidés par les foules, ils ont toujours la joie jusqu'à leur dernier souffle de philosopher sur l'animal humain.

César, dit-on, se couvrit la face pour ne pas voir ses amis ingrats et Brutus, son fils adoptif, le frapper avec rage. Pour moi, je crois qu'il voulait regarder plus à l'aise ceux qui s'acharnaient sur lui, par une déchirure que leurs poignards avaient faite à sa toge.

L'homme d'action en proie aux brutes et ne pouvant rien contre elles, a toujours la philosophie et l'amusement de penser : « Je ne les aurais jamais cru aussi bêtes. »

Vauvenargues a dit : « Nulle jouissance sans action. » Il aurait pu dire aussi bien : « Nulle action sans jouissance. »

Donc agissez, ô Français ; si vous voulez garder votre place au soleil. Vous vous ennuierez moins.

Le *Comité Dupleix* a l'ambition de rendre aux Français le goût de l'action. Cette ambition est-elle de la présomption? Si peu encourageante que soit l'heure

actuelle, nous nous refusons à le croire. Un des moyens propres à atteindre ce but, nous a semblé être la publication d'une série de volumes où seront tracées les vies des hommes qui agirent et qui en, agissant, contribuèrent à la grandeur ou à la prospérité de la France. De là ce volume sur Cavelier de La Salle et de là aussi tous ceux qui suivront.

Gabriel Bonvalot.

Cavelier de la Salle.

# CAVELIER DE LA SALLE

## I

Dès les premiers temps du séjour des Français au Canada, alors que Champlain remontait au pays des Hurons et que Nicolet, l'un de ses interprètes, parvenait jusqu'au lac Michigan, les sauvages signalaient l'existence, au milieu de ce vaste continent, d'un fleuve immense se dirigeant vers le sud et auquel il était possible de parvenir par des rivières voisines des grands lacs. Les relations des missionnaires parlent à diverses reprises de cette voie de communication par laquelle s'était établi sans doute un courant commercial entre de nombreuses nations faisant l'échange des produits particuliers de leurs territoires, comme ces coquillages, venus du golfe du Mexique, dont se paraient les Peaux-Rouges de la vallée du Saint-Laurent.

C'est ainsi que nous lisons dans la relation de l'année 1640 : « Le sieur Nicolet, qui a le plus avant pénétré dedans ces pays si éloignés, m'a assuré que s'il eût vogué trois jours de plus sur un grand fleuve qui sort de ce lac (des Hurons), il aurait trouvé la mer qui répond au nord de la Nouvelle-Mexique, et que de cette mer on aurait entrée vers le Japon et la Chine;

néanmoins comme on ne sait pas où tire ce grand lac ou cette mer douce, ce serait une entreprise généreuse d'aller découvrir ces contrées. »

On trouve encore dans la relation de 1660 : « Les sauvages qui habitent la pointe de ce lac la plus éloignée de nous ont donné des lumières toutes fraîches qui ne déplairont point aux curieux, touchant le chemin du Japon et de la Chine, dont on a fait tant la recherche, car nous apprenons de ces peuples qu'ils trouvent la mer de trois côtés, du côté du sud, du côté du couchant et du côté du nord; et de la même extrémité du lac supérieur tirant au sud-ouest il y a environ 200 lieues jusqu'à un autre lac qui a sa décharge dans la mer Vermeille, du côté de la grande mer du Sud; et c'est de l'un de ces deux côtés que les sauvages ont des marchandises d'Europe et même disent avoir vu des Européens. »

De pareilles données étaient encore bien vagues, mais les renseignements vont se préciser.

En 1666, le père Jean Allouez écrivait : « Les Illinois parlent algonquin, mais beaucoup différent de celui de tous les autres peuples. Ils ne demeurent pas dans ces quartiers; leur pays est à plus de soixante lieues d'ici, du côté du midi, au delà d'une grande rivière qui se décharge, autant que je puis conjecturer, en la mer vers la Virginie. »

Dans la relation de 1667, on lit enfin : « Les Nadouessionek. Ce sont peuples qui habitent au couchant d'ici, vers la grande rivière nommée Messipi. »

L'intendant Talon se préoccupa de ces dires, cependant bien incertains, et tint pour sérieuses, quant à l'existence même d'un grand fleuve, les indications fournies par les sauvages. Avant son départ pour la France et d'accord avec le gouverneur, M. de Frontenac, il chargea un traitant, Louis Jolliet, d'aller à la découverte de cette rivière mystérieuse.

Né à Québec, où il fut baptisé le 21 septembre 1645,

Jolliet était fils d'un charron originaire de la Brie, attaché au service de la compagnie des Cent Associés. Élevé au collège des Jésuites, il reçut en 1662 les ordres mineurs; mais en 1668 il abandonna l'état ecclésiastique pour se livrer à la traite des pelleteries. Il avait déjà fait, sur l'avis de Talon, un premier voyage au lac supérieur, à la recherche de gisements de cuivre. Il reçut l'ordre cette fois, d'après un mémoire du gouverneur en date du 2 novembre 1672, de passer par le pays des Maskoutens, à l'ouest du lac Michigan et « de descendre la grande rivière qu'ils appellent Michissipi, qu'on croit se décharger dans la mer de Californie. »

Jolliet avait de bonne heure parcouru la région des lacs, et parlait couramment la langue des tribus qu'il y avait rencontrées. C'était un homme tout à la fois prudent et courageux habitué à la vie des bois et très apte à mener à bonne fin l'exploration qui lui était confiée. Parti de Québec dans l'automne de 1672, il remonta la rivière des Outaouais et parvint au sault Sainte-Marie où il organisa son expédition. Il engagea pour l'accompagner cinq Français, « hommes bien résolus à tout faire et à tout souffrir pour une si glorieuse entreprise »; un missionnaire, le père Marquette, se joignit à eux. Du maïs, quelques morceaux de viande boucanée, telles étaient les seules provisions que les courageux aventuriers emportèrent dans deux canots d'écorce. Par les lacs Huron et Michigan ils arrivèrent à la baie des Puants chez les sauvages de la Folle-Avoine.

Ces peuples, informés du but du voyage de leurs hôtes, témoignèrent d'une extrême surprise et firent tout leur possible pour les détourner de tenter une si périlleuse aventure; ils leur représentèrent qu'ils rencontreraient des nations cruelles qui ne souffraient pas le passage sur leurs terres des étrangers qu'elles massacraient; que la guerre allumée entre les diverses

tribus sur leur route les exposait à être surpris et tués par des bandes de guerriers en campagne; que la grande rivière était pleine de monstres effroyables dévorant les hommes et les canots; qu'un démon, dont la voix s'entendait de fort loin, abîmait ceux qui osaient en approcher; qu'enfin la chaleur dans ces contrées était excessive et causerait infailliblement leur mort.

Jolliet remercia les Maloumines de ces renseignements, leur promit de se tenir sur ses gardes, mais ne se laissa pas détourner de son but et gagna le fond de la baie où il trouva une rivière très belle à son embouchure, pleine d'outardes, de sarcelles et d'autres oiseaux d'eau attirés par la folle avoine dont ils étaient fort friands; mais bientôt la navigation devint difficile, tant à cause des courants que des roches affilées qui coupaient les canots et les pieds de ceux qui étaient obligés de les traîner. Ces rapides franchis, on se trouva chez les Maskoutens, dont les cabanes étaient faites de joncs, « qui ne les défendaient pas beaucoup des vents et bien moins des pluies lorsqu'elles tombaient en abondance. » Elles avaient cependant une commodité, on les mettait en paquets et on les transportait aisément où l'on voulait pendant le temps des chasses.

Le 10 juin l'expédition quittait ce village avec deux guides qui conduisirent les Français, à travers des marais et de petits lacs, jusqu'à un portage de 2700 pas entre leur rivière et une autre, celle de Wisconsin, qu'on leur avait dit se décharger dans le fleuve à la recherche duquel ils allaient. Elle était large, remplie de hauts fonds qui en rendaient la navigation dangereuse, mais ses bords présentaient de bonnes terres entremêlées de bois, de prairies et de coteaux; on y voyait des chênes, des noyers, des bois blancs; comme gibier, on apercevait des chevreuils et des bœufs en assez grande quantité.

Après avoir navigué pendant une quarantaine de lieues, la petite troupe arrivait enfin à l'embouchure de la rivière et entrait le 17 juin dans le Mississipi.

« Nous voilà donc sur cette rivière si renommée, dit le père Marquette dans sa relation. Elle est étroite à la décharge du Wisconsin; son courant, qui porte du côté du sud, est lent et paisible; elle est coupée d'îles en divers endroits; sa largeur est fort inégale, elle a quelquefois trois quarts de lieue, et quelquefois elle se rétrécit jusqu'à trois arpents. Nous suivons doucement son cours qui va au sud et au sud-est. C'est ici que nous nous apercevons bien qu'elle a tout changé de face. Il n'y a presque plus de bois ni de montagnes, les îles sont plus belles et couvertes de plus beaux arbres. Étant descendus jusqu'au 41° degré 28 minutes, nous trouvons que les coqs d'Inde ont pris la place du gibier, et les bœufs sauvages celle des autres bêtes. Nous avançons toujours, mais comme nous ne savions pas où nous allions, ayant fait déjà plus de cent lieues sans avoir rien découvert que des bêtes et des oiseaux, nous nous tenons bien sur nos gardes; c'est pourquoi nous ne faisons qu'un petit feu à terre, sur le soir, pour préparer nos repas et après souper nous nous en éloignons le plus que nous pouvons, et nous allons passer la nuit dans nos canots, que nous tenons à l'ancre sur la rivière assez loin des bords, ce qui n'empêche pas que quelqu'un de nous soit toujours en sentinelle de peur de surprise. »

Après cette longue période d'isolement, le 25 juin, les voyageurs aperçoivent sur le bord de l'eau des pistes d'hommes et un petit sentier conduisant à un village. Jolliet s'y rendit avec le père Marquette. Il était habité par des Illinois, et l'accueil qu'ils firent aux deux Français les surprit et les charma tout à la fois : « A la porte de la cabane où nous devions être reçus était un vieillard qui nous attendait dans une posture assez surprenante, qui est la cérémonie qu'ils

gardent quand ils reçoivent des étrangers. Cet homme était debout et tout nu, tenant ses mains étendues et levées vers le soleil, comme s'il eût voulu se défendre de ses rayons, lesquels néanmoins passaient sur son visage entre ses doigts. Quand nous fûmes proche de lui, il nous fit ce compliment : « Que le soleil est beau, Français, quand tu nous viens visiter ; tout notre bourg t'attend et tu entreras en paix dans toutes nos cabanes. » Cela dit, il nous introduisit dans la sienne, où il y avait une foule de monde, qui nous dévorait des yeux et qui cependant gardait un profond silence.

« Après que nous eûmes pris place, on nous fit la civilité ordinaire du pays, qui est de nous présenter le calumet. Il ne faut pas le refuser, si on ne veut passer pour ennemi. Pendant que tous les anciens pétunaient après nous, pour nous honorer, on vint nous inviter de la part du grand capitaine de tous les Illinois à nous transporter en sa bourgade, où il voulait tenir conseil avec nous. Nous y allâmes en bonne compagnie, car tous ces peuples, qui n'avaient jamais vu de Français chez eux, ne se lassaient pas de nous regarder. Ils se couchaient sur l'herbe le long des chemins ; ils nous devançaient, puis ils retournaient sur leurs pas pour nous venir voir encore.

« Étant arrivés au bourg du grand capitaine, nous le vîmes à l'entrée de sa cabane, au milieu de deux vieillards, tous trois debout et nus, tenant leur calumet tourné vers le soleil. Il nous harangua en peu de mots, nous félicitant de notre arrivée ; il nous présenta ensuite son calumet et nous fit fumer, en même temps que nous entrions dans sa cabane, où nous reçûmes toutes leurs caresses ordinaires. »

Au conseil succéda un grand festin : de la farine de maïs bouillie dans l'eau et assaisonnée de graisse ; des poissons ; un grand chien qu'on venait de tuer, et une pièce de bœuf sauvage, tels furent les mets offerts aux Français. Les morceaux étaient présentés à leur

bouche par un des indigènes, « comme on ferait à un petit enfant. »

Il fallut ensuite visiter tout le village, composé de 300 cabanes. Pendant que les deux blancs marchaient dans les rues, un des chefs « haranguait continuellement pour obliger tout le monde à les voir sans être importuns. » On leur présentait des ceintures, des jarretières et d'autres ouvrages faits de poils d'ours ou de bœuf, et teints en rouge, en jaune et en gris.

Le lendemain, les explorateurs, conduits par la foule à leurs canots, reprenaient leur navigation. Au confluent du Missouri, ils faillirent être entraînés dans un rapide dont, heureusement pour eux, le bruit signala la présence à temps pour y échapper. « Je n'ai rien vu de plus affreux, déclare le père Marquette ; un embarras de gros arbres entiers, de branches, d'îlôts flottants, sortait de l'embouchure de la rivière avec tant d'impétuosité qu'on ne pouvait s'exposer au travers sans grand danger. L'agitation était telle que l'eau en restait toute boueuse et ne pouvait s'épurer. »

Après un parcours d'une vingtaine de lieues, Jolliet parvint à l'endroit redouté des Maloumines, où, lui avaient-ils affirmé, un Manitou dévorait les passants. C'était une petite anse de rochers dans laquelle se dégorgeait tout le courant du fleuve, « lequel étant repoussé par une île voisine était contraint de passer par un petit canal, ce qui ne se faisait pas sans un furieux combat de toutes ces eaux rebroussant les unes sur les autres, et sans un grand tintamarre donnant la terreur à des sauvages qui craignent tout. »

Au fur et à mesure que l'on descendait le cours du fleuve, l'aspect de ses bords se modifiait, et l'on commençait à voir des cannes, aux nœuds couronnés de feuilles vertes, longues et pointues ; elles étaient fort hautes et en si grande quantité que les bœufs sauvages parvenaient à peine à s'y frayer un passage.

Enfin le père Marquette ajoute : « Jusqu'à présent,

nous n'avions point été incommodés des maringouins, mais nous entrons comme dans leur pays. Voici ce que font les sauvages de ces quartiers pour s'en défendre; ils élèvent un échafaud, dont le plancher n'est fait que de perches, et par conséquent est percé à jour, afin que la fumée du feu qu'ils font dessous passe au travers et chasse ces petits animaux qui ne la peuvent supporter; on se couche sur ces perches, au-dessus desquelles sont des écorces étendues contre la pluie. »

Dans le même dessein, Jolliet et ses compagnons utilisèrent leurs voiles pour en faire une espèce de cabane, dans laquelle ils étaient à peu près à l'abri des moustiques et des rayons du soleil, dont la chaleur devenait insupportable. Comme ils descendaient ainsi au fil de l'eau, ils aperçurent à terre des indigènes armés de fusils qui les invitèrent à débarquer et à venir à leur bourgade, où ils leur offrirent du bœuf, de l'huile d'ours et des prunes blanches qu'ils trouvèrent excellentes. Ils apprirent alors qu'ils n'étaient plus qu'à dix journées de la mer, et que d'autres Européens, du côté de l'Est, fournissaient à cette peuplade des étoffes et des armes.

La nouvelle de l'approche de la mer redoubla l'ardeur des Français, qui reprirent le cours de leur exploration.

Les prairies avaient disparu, les deux côtés de la rivière étaient bordés de bois, de cotonniers, d'ormes admirables de hauteur et de grosseur. Les mugissements lointains des bœufs sauvages donnaient cependant lieu de supposer que, derrière ce rideau d'arbres, des prairies leur servaient de pâturages.

Vers le 33e degré, après avoir presque toujours descendu dans la direction du Sud, on aperçut au bord de l'eau un village et l'on entendit des sauvages qui par des cris continuels s'animaient au combat. Ils étaient armés d'arcs, de flèches, de massues et de boucliers.

« Ils se mirent, dit l'historien de l'expédition, en état de nous attaquer par terre et par eau; une partie s'embarque dans de grands canots de bois, les uns pour monter la rivière, les autres pour la descendre, afin de nous couper le chemin et nous envelopper de tous côtés; ceux qui étaient à terre allaient et venaient comme pour commencer l'attaque. De fait de jeunes hommes se jetèrent à l'eau pour se venir saisir de mon canot; mais le courant les ayant contraints de reprendre terre, un d'eux nous jeta sa massue, qui passa par-dessus nous sans nous frapper. J'avais beau montrer le calumet et leur faire signe par gestes que nous ne venions pas en guerre, l'alarme continuait toujours, et l'on se préparait déjà à nous percer de flèches, quand les vieillards aperçurent notre calumet qu'ils n'avaient pas bien reconnu de loin; mais comme je ne cessais de le faire paraître, ils en furent touchés, arrêtèrent l'ardeur de leur jeunesse, et même deux de ces anciens, ayant jeté dans notre canot leurs arcs et leurs carquois pour nous mettre en assurance, ils y entrèrent et nous firent approcher de terre, où nous débarquâmes, non pas sans crainte de notre part. »

On trouva enfin un indigène qui parlait l'illinois et servit d'interprète. Grâce à lui, cette chaude alarme n'eut pas de suite, et l'on parvint à faire comprendre à ces barbares que l'on allait à la mer. Quelques renseignements leur furent demandés sur la contrée, mais ils répondirent qu'ils seraient fournis huit ou dix lieues plus bas, à un autre grand village nommé Arkansas. Le lendemain, l'expédition arrivait à cette bourgade, qu'elle ne devait pas dépasser.

Jolliet pria les anciens de lui faire connaître ce qu'ils savaient de la mer; ils lui répondirent qu'on en était à quelques journées, mais qu'il y avait sur le trajet plusieurs nations avec lesquelles ils étaient en guerre et qui les empêchaient d'entretenir aucun commerce avec les Européens, car ces ennemis, armés de fusils

et très aguerris, faisaient des courses incessantes sur le fleuve.

Pendant cet entretien, on apportait continuellement dans de grands plats de bois de la sagamité, du maïs entier et des morceaux de chien. Les hommes étaient nus, portaient les cheveux courts et avaient le nez percé « d'où pendait de la rassade, aussi bien que de leurs oreilles. » Les femmes étaient vêtues de méchantes peaux et nouaient leurs cheveux en deux tresses qu'elles jetaient derrière les oreilles.

Toute la journée se passa en festins. Le soir, les anciens tinrent un conseil secret, dans la pensée que quelques-uns avaient de casser la tête aux blancs pour les piller; mais l'intervention du chef fit avorter ces mauvais desseins, et, pour rassurer ses hôtes, il « dansa le calumet devant eux, » puis leur en fit présent.

Jolliet et le père Marquette délibérèrent alors s'ils pousseraient plus avant, ou s'ils se contenteraient de la découverte qu'ils avaient faite. Persuadés qu'ils n'étaient pas éloignés de la mer, qu'indubitablement le fleuve avait sa décharge dans le sud, au golfe du Mexique, estimant qu'ils s'exposaient à perdre le fruit de leur voyage s'ils allaient se jeter entre les mains des Espagnols, qui les retiendraient captifs, et qu'ils n'étaient pas en état de résister aux sauvages infestant le bas du fleuve, ils résolurent de retourner au Canada. Après un jour de repos, ils remontèrent le Mississipi dont les courants leur causèrent d'extrêmes fatigues, mais vers le 30e degré ils trouvaient une rivière, celle des Illinois, qui leur permit d'atteindre avec moins de labeur le lac Michigan. A la fin de septembre ils parvenaient à la baie des Puants d'où ils étaient partis au commencement de juin. Le père Marquette regagna la mission du sault Sainte-Marie; Jolliet descendit le Saint-Laurent, dans les rapides duquel il manqua de périr. Son canot chavira, ses hommes se noyèrent, et il perdit ses cartes avec son

journal de route. Rentré à Québec, il y rendit compte au gouverneur de son voyage et des découvertes qu'il

Et pour rassurer ses hôtes, il dansa le calumet devant eux. (P. 22.)

avait faites, lui signalant les avantages qu'il y aurait à créer des établissements dans ces territoires d'une fertilité si remarquable, dans ces plaines interminables où la culture serait si facile.

« Lorsque dans le commencement, disait-il, on

nous parlait de ces terres sans arbres, je m'imaginais un pays brûlé, où la terre était si chétive qu'elle ne pouvait rien produire; mais nous avons remarqué le contraire, et il ne s'en peut trouver de meilleure, ni pour les blés, ni pour la vigne, ni pour quelques fruits que ce soit. Il y a des prairies de trois, de six, de dix et de vingt lieues de long et de trois de large, environnées de forêts de même étendue, au delà desquelles les prairies recommencent. On rencontre quelquefois des herbes fort basses; quelquefois on les voit hautes de cinq à six pieds; le chanvre qui y croît naturellement monte jusqu'à huit pieds. Un habitant n'emploierait point des dix années à abattre le bois et à le brûler, dès le jour même de son arrivée il mettrait la charrue en terre. »

M. de Frontenac, rendant compte à son tour à Colbert des résultats du voyage de Jolliet, écrivait au ministre, le 14 novembre 1674, en lui transmettant une carte des régions explorées : « Le sieur Jolliet, que M. Talon m'a conseillé d'envoyer à la découverte de la mer du sud lorsque j'arrivai de France, en est de retour depuis trois mois et a découvert des pays admirables et une navigation si aisée par les belles rivières qu'il a trouvées, que du lac Ontario et du fort Frontenac on pourrait aller en barque jusque dans le golfe du Mexique, n'ayant qu'un seule décharge à faire dans l'endroit où le lac Erié tombe dans celui d'Ontario, qui dure peut-être une demi-lieue, et où l'on pourrait avoir une habitation. Il a été jusqu'à dix journées près du golfe du Mexique. »

En récompenses de ses services, l'île d'Anticosti, à l'entrée de Saint-Laurent, fut concédée à Jolliet, par lettre patente du roi Louis XIV, « au titre de fief et en considération de sa découverte du pays des Illinois. » A sa mort, en 1696, ce fief d'Anticosti fut dévolu à ses enfants, et resta pendant près de deux cents ans la propriété de ses héritiers.

## II

Lorsque Jolliet avait ainsi été à la recherche du grand fleuve, il ne l'avait parcouru que jusqu'aux Arkansas; il était réservé à un autre de descendre à son embouchure et de prendre possession, au nom de la France, des immenses territoires qui allaient constituer la Louisiane.

Robert Cavelier de La Salle, né à Rouen, où il fut baptisé le 22 novembre 1643, en la paroisse Saint-Herbland, appartenait à une riche famille bourgeoise qui depuis longtemps « vivait noblement ». Le nom de famille était Cavelier, c'est celui que portait le frère aîné de l'explorateur, prêtre de Saint-Sulpice, missionnaire au Canada. Son oncle, Henri Cavelier, mercier à Rouen, était inscrit le vingt-quatrième sur la liste de la compagnie des Cent Associés.

Cavelier de La Salle fit ses études à Rouen au collège des Jésuites, devenu aujourd'hui le lycée. De haute taille, d'une grande force corporelle, il était d'un caractère énergique, et sous un extérieur froid il cachait une ambition, un désir de s'illustrer qui étouffaient en lui toute passion vulgaire. « Il avait, dit un de ses plus fidèles compagnons, l'esprit et le talent pour faire réussir son entreprise, la fermeté, le courage; sa grande connaissance dans les arts et les sciences qui le rendaient capable de tout, et un travail infatigable qui lui faisait tout surmonter, lui auraient enfin procuré un succès glorieux de sa grande entreprise, si ces belles parties n'avaient pas été balancées

par des manières trop hautaines, qui le rendaient bien souvent insupportable, et par la dureté envers ceux qui lui étaient soumis, qui lui attira enfin une haine implacable et qui fut la cause de sa mort. » (Joutel.)

Ajoutons que protégé du comte de Frontenac, nommé par lui commandant du fort édifié au lac Ontario, chargé de la découverte des pays au sud des grands lacs, il eut les mêmes adversaires que le gouverneur et particulièrement l'intendant Duchesneau, qui contribua de toutes ses forces à sa ruine.

A la mort de son père, Cavelier de La Salle réalisa en capital les 400 livres de rente qui lui revenaient et passa en 1666 au Canada. En 1667, il était à Montréal, dont les propriétaires, les prêtres de Saint-Sulpice, lui concédèrent au-dessus des rapides, dans un lieu qu'il appela la Chine, à huit ou neuf milles de la ville, de vastes terrains exposés aux attaques des sauvages, mais parfaitement situés pour la traite.

A l'endroit où le fleuve Saint-Laurent forme en s'élargissant le lac Saint-Louis, La Salle traça le plan d'un village, entouré d'une palissade. A chacun des colons qui vinrent s'y installer, il donna dans le village même un demi-arpent de terre, en dehors de la palissade six arpents. Il réserva pour son domaine personnel 420 arpents, sur lesquels il commença des défrichements et des constructions. (Gravier).

Dès ce moment, il apprenait la langue iroquoise et accomplissait plusieurs voyages d'exploration et de traite. Des sauvages qui étaient venus hiverner à la Chine lui apprirent qu'une grande rivière, l'Ohio, prenait sa source dans leur pays et allait se jeter, à huit ou neuf mois de marche, dans la mer. Suivant les idées des explorateurs de ce temps, il crut qu'il s'agissait de la mer Vermeille et du passage tant cherché pour se rendre aux Indes. Descendu à Québec, il obtint de MM. de Courcelles et Talon l'autorisation de partir à la découverte, mais à la charge par lui de supporter tous

les frais de son expédition. Des lettres patentes lui permirent d'explorer les bois, les rivières et les lacs du Canada, et d'engager pour ce voyage des soldats tirés des compagnies en résidence dans la colonie. Pour se procurer les ressources nécessaires, il vendit son domaine de la Chine, acheta quatre canots et engagea quatorze hommes. Deux Iroquois devaient servir de guides. Un missionnaire de Saint-Sulpice, M. Dollier de Casson, ancien officier de cavalerie, s'adjoignit à l'explorateur, avec sept hommes et trois canots. Un diacre, l'abbé de Gallinée, « d'une adresse incroyable dans tous les arts mécaniques », se chargea de dresser la carte des pays parcourus.

Partis de Montréal le 6 juillet 1669, La Salle et ses compagnons arrivaient le 2 août au lac Ontario. N'ayant pour nourriture que du maïs cuit dans l'eau, couchant par terre la nuit, astreints à d'extrêmes fatigues dans la remontée si pénible des rapides, ils étaient tous plus ou moins malades lorsqu'ils parvinrent au village des Tsonnontouans où ils séjournèrent pendant un mois pour se remettre, et aussi pour essayer de trouver des guides, ceux qui les avaient accompagnés jusque-là refusant d'aller plus loin.

Des sauvages de cette bourgade avaient apporté de l'eau-de-vie de la Nouvelle-York; un des leurs qui avait été tué par trois maraudeurs français exécutés à Montréal comptait des parents dans les cabanes, et ces derniers voulaient, dans leur ivresse, massacrer quelques Faces-Pâles pour se venger. De La Salle et M. Dollier durent partir pour éviter d'être mis à mort, et gagnèrent la rivière qui décharge dans le lac Ontario les eaux du lac Érié en franchissant le sault du Niagara. « C'est une des plus belles cataractes qui soient au monde, rapporte M. de Gallinée, aussi l'entendîmes-nous de dix ou douze lieues. »

Avant d'arriver au lac Érié, Cavelier de La Salle tomba malade à son tour, et les voyageurs durent

s'arrêter pour lui laisser le temps de se rétablir. Dans cet intervalle, M. Dollier rencontra Jolliet qui revenait de son expédition à la recherche d'une mine de cuivre près du lac supérieur, et, sur ses indications, il résolut d'aller de ce côté travailler à la conversion des infidèles. De La Salle invoqua son état de santé pour le laisser partir sans l'accompagner, et resta seul au campement avec ses hommes.

MM. Dollier et de Gallinée, parvenus le 14 octobre sur les bords du lac Érié, y construisirent une cabane pour passer l'hiver. La chasse était abondante aux alentours; on ramassa quelques sacs de noix et de châtaignes ainsi que des pommes, des prunes et des raisins dont on tira un gros vin noir. Le 23 mars, après un séjour de cinq mois dans ces parages, les voyageurs y plantèrent une croix, à l'exemple de Jacques Cartier, et attachèrent au pied les armes royales, avec une inscription constatant qu'accompagnés de sept Français ils avaient, les premiers de tous les peuples européens, hiverné en ces lieux, dont ils prenaient possession au nom de leur roi comme d'une terre inoccupée.

L'acte de prise de possession est signé : « François Dollier, prestre du diocèse de Nantes en Bretagne; de Gallinée, diacre du diocèse de Rennes en Bretagne. »

De là la petite troupe passa dans le lac des Hurons, qu'elle cotoya, et parvint au sault Sainte-Marie, où les pères Dablon et Marquette lui procurèrent les moyens de rejoindre Montréal. La carte des contrées explorées, dressée par de Gallinée, et le procès-verbal de prise de possession rédigé au lac Érié furent envoyés à Talon, qui les transmit au ministère, à Paris.

Après le départ de M. Dollier, La Salle, resté seul avec ses engagés, reprit le cours de son expédition et gagna la rivière de l'Ohio qu'il descendit « jusqu'à un endroit où elle tombe de très haut dans de vastes

marais, après avoir été grossie par une autre rivière fort large qui vient du Nord ». Il y trouva quelques Peaux-Rouges qui lui dirent que « loin de là, le même fleuve, qui se perdait dans cette terre basse, se réunissait dans un lit ». Il s'engagea dans ces vastes marais, mais comme la fatigue était grande, les hommes qu'il avait entraînés jusque-là le quittèrent tous en une nuit, regagnèrent le fleuve et se sauvèrent. Il se vit seul, à 400 lieues de Montréal, contraint par l'abandon de ses compagnons à revenir en arrière, exposé à mourir de faim dans le parcours de cette longue route, et accablé par le chagrin de ne pouvoir poursuivre la découverte qu'il avait entreprise avec tant d'ardeur.

De retour à Montréal, il y reprit son existence de traitant, et servit d'intermédiaire à M. de Frontenac auprès des Iroquois, lors de son voyage au lac Ontario. Nommé par lui commandant du fort élevé à Cataracoui, il y acheva la construction des bâtiments destinés à recevoir les marchandises servant à la traite, et, dès l'automne de 1674, il passait en France, porteur d'une lettre du gouverneur au ministre. Frontenac y disait : « Je crois vous servir en vous recommandant le sieur de La Salle ; c'est un homme intelligent et habile, plus capable qu'aucun de ceux que je connais ici de mener à bonne fin toute entreprise ou découverte qui lui pourrait être confiée, parce qu'il a une connaissance parfaite de l'état du pays, comme vous le verrez si vous consentez à lui accorder quelques moments d'audience. »

A Paris, La Salle trouva dans le prince de Conti un zélé protecteur et obtint, pour ses services comme explorateur, des lettres de noblesse et le don, à titre de seigneurie, du fort Frontenac, à la condition qu'il le rebâtirait en pierres. Le roi lui concéda en même temps le droit de commercer et de continuer ses découvertes vers l'ouest et le sud.

La famille de l'explorateur, fière de ses succès, lui avança les fonds qui lui étaient nécessaires. Enfin il prit avec lui, sur la recommandation du prince de Conti, un homme qui resta constamment fidèle à ses intérêts et lui rendit de grands services; c'était le chevalier de Tonti. Il avait eu une main emportée par un éclat de grenade dans un combat, mais il l'avait fait remplacer par une en métal recouverte d'un gant, et il s'en servait avec une telle dextérité que les sauvages l'appelaient « main de fer, » parce qu'il leur cassait souvent la tête et les dents d'un coup de poing quand il avait des démêlés avec eux.

Le 14 juillet 1678, La Salle partait de la Rochelle avec trente hommes. Débarqué à Québec au mois de septembre, il se hâta de regagner le fort Frontenac et commença à mettre ses plans à exécution. Tout d'abord, il fit construire une barque de quarante tonneaux et remonta sur ce bâtiment, dont la grandeur et les voiles stupéfièrent les indigènes, le lac Ontario jusqu'à la rivière Niagara, sur le bord méridional de laquelle il commença un fort. L'achèvement en fut confié à Tonti qui resta dans ce lieu avec une trentaine d'hommes. Il devait en même temps faire construire en amont de la cataracte du Niagara un autre bateau de la même taille que le premier, pour naviguer sur le lac Érié.

Après une excursion chez les Tsonnontouans qui avaient menacé de détruire le nouveau fort, La Salle retourna sur les glaces à Frontenac. Au printemps suivant, sa barque effectua plusieurs voyages sur le lac Ontario, entre les deux forts, mais le pilote s'étant un jour trop approché de terre, le bâtiment s'échoua et fut brisé. Ce contretemps ne déconcerta pas La Salle : il employa le printemps et l'été de 1679 à mettre complètement en état le fort Frontenac, à en remplir les magasins et à visiter les peuplades dont il espérait tirer des lumières pour son entreprise. Sa

base, c'est-à-dire le fort dont il avait le commandement, étant bien assurée, il lui restait à jalonner sa route de points de ravitaillement, de forts de pieux où ses hommes trouveraient à la fois un abri et des approvisionnements pour la marche vers le grand fleuve dont il s'agissait de prendre possession. Le fort Niagara était une de ses étapes, la première; Tonti y avait accompli sa mission, les constructions étaient achevées; la barque, *le Griffon*, attendait à l'ancre au-dessus de la cataracte. De La Salle s'y embarqua et traversa le lac Érié puis la mer Douce, mais il essuya dans cette navigation une violente tempête et ne parvint qu'avec peine à Michillimakinac. Il se rendit enfin à la baie des Puants et y fit la traite dans des conditions assez avantageuses pour lui permettre de renvoyer *le Griffon* au fort Niagara avec un riche chargement de pelleteries. La cargaison déchargée, le bateau devait revenir au lac Michigan avec les matériaux et les approvisionnements indispensables pour la suite de l'expédition.

De la baie des Puants, La Salle gagna en canot la rivière des Miamis, où il établit un fort de pieux. Un portage le conduisit ensuite à la rivière des Illinois. Le 14 janvier 1680 il commençait sur ce cours d'eau un autre fort auquel il donna plus tard, en raison des cruels déboires qu'il y éprouva, le nom de Crèvecœur.

A Niagara on attendit vainement *le Griffon*, dont on ne retrouva jamais la trace. Il avait sans doute péri corps et biens dans une de ces tempêtes si fréquentes sur les lacs. On prétendit cependant qu'à l'instigation des Iroquois, effrayés de voir un bâtiment si puissant naviguer sur ces eaux autrefois désertes, une bande d'Outaouais avait surpris et massacré l'équipage du navire à l'ancre dans une anse, pillé la cargaison, puis mis le feu à la coque pour faire disparaître toute trace du crime. La Salle parut croire et écrivit, dans une

lettre datée du 16 juin 1683 du fond du lac Michigan, que les marchandises avaient été volées par les hommes de l'équipage qui, après avoir coulé la barque, auraient été rejoindre d'autres coureurs des bois; mais on ne produisit aucune preuve à l'appui de ces assertions.

Ce malheur fut suivi d'un second. La Salle avait beaucoup compté sur les Illinois pour l'aider dans son entreprise; il s'était rendu avec Tonti dans leur pays pour entrer en relations avec eux et chercher un emplacement propice à l'établissement d'un nouvel entrepôt. C'était le fort Crèvecœur qui allait marquer cette dernière étape. Effrayés par les récits des sauvages qui dépeignaient la descente à la mer comme très périlleuse et disaient le fleuve rempli de précipices et de saults aboutissant à un gouffre où les eaux se perdaient, quelques engagés s'enfuirent après avoir, au dire de Tonti, jeté du poison dans la marmite de La Salle, que l'on tira d'affaire avec un contrepoison.

Comme au fort Frontenac et à celui de Niagara, une barque fut mise en chantier pour descendre la rivière; et pendant ce temps, le père Hennepin, récollet flamand qui faisait partie de la troupe, partait avec deux compagnons, « pour découvrir la nation des Sioux à 400 lieues des Illinois, du côté du nord, sur le grand fleuve ».

Enfin La Salle, sans nouvelles du *Griffon*, dépourvu des ferrements, des cordages et des voiles nécessaires pour achever la barque en construction, prit le parti désespéré de refaire le trajet jusqu'au fort Niagara pour lequel il se mit en route le 22 mars, lui sixième, laissant le commandement à son fidèle lieutenant. Il rencontra en chemin deux hommes qu'il avait expédiés l'automne précédent jusqu'à Michillimakinac, à la recherche de sa barque; ils lui affirmèrent qu'elle n'y avait point passé; cela le détermina à continuer sa route après avoir envoyé les deux engagés à Tonti,

avec ordre d'aller à la recherche d'une éminence qu'il avait remarquée près du village illinois, et d'y bâtir un fort que sa situation même rendrait imprenable. Pendant que Tonti accomplissait cette mission, ses hommes désertèrent après s'être emparés de la plus grande partie des provisions. Il ne resta au campement que deux récollets et trois engagés nouveaux venus de France. Ces malheureux se trouvèrent ainsi dénués de tout et à la merci des sauvages.

Quant au père Hennepin et aux deux Français qui l'accompagnaient, partis du fort Crèvecœur le 28 février 1680 sur un canot d'écorce, ils entraient le 8 mars dans le Mississipi et le remontaient malgré les glaces jusqu'à l'embouchure de la rivière Wisconsin ; surpris par une bande de Sioux, et entraînés à travers ronces et marais jusqu'au campement de leurs ravisseurs, ils les suivirent, comme esclaves, dans leurs chasses au milieu des prairies. Vers la fin de juin ils eurent la chance de rencontrer près du sault Saint-Antoine un traitant, Daniel Greysolon du Lhut, qui explorait les affluents du haut Mississipi.

Dans un mémoire au ministre Seignelay ce voyageur relate ainsi dans quelles conditions il parvint à délivrer ses compatriotes : « J'appris par huit cabanes de Sioux que je rencontrai que le révérend Père Louis Hennepin, récollet, avec deux autres Français avaient été volés et menés en esclaves pendant plus de 300 lieues par les Sioux mêmes. Cette nouvelle me surprit si fort que sans hésiter je laissai deux Français avec cesdites huit cabanes de sauvages aussi bien que les marchandises que j'avais et pris un desdits sauvages à qui je fis un présent pour me conduire avec mon interprète et deux Français où était le révérend Père Louis, et comme il y avait bien 80 lieues, je marchai en canot deux jours et deux nuits, et le lendemain à dix heures du matin je le rencontrai avec environ 1.000 ou 1.100 âmes. Le peu de cas qu'on faisait dudit révé-

rend Père me fâcha, ce que je leur fis connaître en leur disant que c'était mon frère, et le fis mettre en canot pour venir avec moi dans le village desdits Sioux où je l'amenai, dans lequel je fis tenir un conseil, en exposant le mauvais traitement que l'on avait fait tant audit révérend Père qu'aux deux autres Français qui étaient avec lui, leur disant que je ne prenais point de calumet de gens qui après m'avoir vu, avoir reçu mes présents de paix et avoir été depuis un an toujours avec des Français, les volaient quand ils allaient pour les voir. Chacun tâcha de se disculper dans le conseil, mais leur excuse ne m'empêcha point de dire au révérend Père Louis qu'il fallait venir avec moi du côté des Outagamis, ce qu'il fit. » (Archives du ministère de la Marine).

Ramenés à la mission de Michillimakinac par du Lhut, le Père Hennepin et ses deux compagnons y passèrent l'hiver; à la fin de mars 1681 ils parvinrent à descendre sur les glaces jusqu'à Québec.

Nous avons laissé La Salle en route pour le fort Niagara; il accomplit en soixante-cinq jours cet effrayant voyage, parcourant au prix de fatigues incroyables un espace de cinq cents lieues et donnant le plus étonnant exemple d'une volonté inflexible, jointe à une endurance telle qu'elle dépassait les forces humaines.

On était à la fin de l'hiver, qui avait été rude; les neiges couvrant la terre n'étaient ni fondues ni capables de porter un homme avec des raquettes; les glaces empêchaient de se servir de canots d'écorce, il fallait faire la route à pied, chargé de l'équipage ordinaire en ces occasions, c'est-à-dire d'une couverture, d'une chaudière, d'une hache, d'un fusil, de poudre, de plomb et de peaux pour faire des souliers à la sauvage qui ne durent qu'un jour, ceux dont on se servait en France n'étant d'aucun usage dans ce pays; on devait, outre cela, se résoudre à passer au travers des halliers

et des buissons, à marcher dans des marécages parfois des journées entières, à construire des radeaux de

Une bande d'Ouapous suivit leurs pistes. (Page 36.)

branches mêlées de faisceaux de joncs sur lesquels on traversait les rivières dans l'eau jusqu'aux genoux, à coucher sur la terre, quelquefois sans manger parce qu'on ne pouvait porter aucun vivre et qu'il fallait

tirer sa subsistance de ce qu'on tuait avec les fusils. On était enfin exposé tous les jours, et principalement la nuit, aux surprises de cinq ou six nations qui se faisaient la guerre. Quatre Français et un sauvage accompagnaient La Salle dans cette marche forcenée; au départ de la rivière des Miamis et en se dirigeant vers le lac Érié ils furent obligés de traverser des bois tellement entrelacés de ronces et d'épines qu'en deux jours leurs habits mis en lambeaux et leurs visages ensanglantés les rendirent méconnaissables. Plusieurs fois, ils faillirent être massacrés par des rôdeurs; une bande d'Ouapous suivit leurs pistes et les découvrit un soir à cause du feu qu'ils avaient allumé pour camper et faire chaudière. Ces barbares les auraient infailliblement égorgés si celui qui faisait le guet n'avait donné l'éveil. Ils n'eurent que le temps de se poster derrière des arbres, le fusil à la main. Les assaillants, les prenant pour des Iroquois et les croyant nombreux parce qu'ils ne se cachaient pas suivant la coutume de ces peuples lorsqu'ils vont en petites troupes, n'osèrent pas pousser leur attaque et s'enfuirent sans tirer leurs flèches, de peur d'être eux-mêmes enveloppés. La Salle, devinant le mobile de leur épouvante, fit les mêmes marques qu'auraient laissées ceux avec lesquels on le confondait, alluma plusieurs feux et peignit sur l'écorce des arbres des esclaves et des chevelures. Dans les plaines qu'il lui fallait parcourir il mit le feu aux herbes pour mieux cacher son passage; mais ayant eu ensuite à traverser de grands marais dans la boue jusqu'à la ceinture, les traces que laissèrent ses gens firent bientôt découvrir leur petit nombre à une troupe de Maskoutens qui les suivirent à la piste pendant trois jours et n'abandonnèrent la poursuite qu'aux abords d'une rivière qu'il leur aurait fallu traverser sous le feu des Français. Deux des engagés, abattus de fatigue, tombèrent malades; comme ils ne pouvaient plus marcher La Salle chercha pour

continuer sa route quelque cours d'eau se déversant dans le lac Érié; en ayant trouvé un, il construisit un canot d'écorce d'orme pour le descendre avec ses hommes, mais les troncs d'arbres que les hautes eaux avaient entraînés bouchaient à chaque instant le passage, et d'autre part le cours de la rivière obligeait à de tels détours qu'on n'avait pas fait en cinq jours plus de chemin que dans une journée de marche. Les malades étant un peu soulagés, on reprit la route de terre et l'on parvint au détroit par lequel le lac Huron se décharge dans l'Érié. Deux des compagnons de l'infatigable voyageur le quittent alors pour se rendre à Michillimakinac avec l'espoir d'y trouver des nouvelles du *Griffon;* les deux autres, le sauvage et La Salle traversent le détroit, d'une lieue de largeur, sur un radeau. Mais les pluies continuelles et le dégel ont inondé les bois; un des engagés et le sauvage sont atteints d'une fièvre violente avec inflammation pulmonaire et crachements de sang; il leur est impossible d'aller plus loin. La Salle et le dernier Français valide construisent en deux jours un canot dans lequel les malades sont embarqués et transportés jusqu'à une cabane au-dessus du sault du Niagara. L'explorateur y trouva quelques-uns de ses gens qui y avaient hiverné. Les nouvelles qu'ils lui apprirent étaient désolantes : *le Griffon,* était certainement perdu; un autre navire, *le Saint-Pierre,* qui lui apportait pour plus de 30.000 francs de marchandises de France, avait fait naufrage à l'entrée du golfe Saint-Laurent; des vingt ouvriers qu'il avait fait venir, il n'en était resté que quatre; les autres, découragés par le bruit répandu dans la colonie qu'il ne reviendrait jamais de son expédition, étaient retournés en Europe.

La Salle crut devoir alors descendre jusqu'à Montréal, pour s'y procurer de nouvelles ressources. Après y avoir obtenu les secours indispensables pour continuer son œuvre, il se remettait en route le 10 août 1680

pour rejoindre Tonti et reprendre la marche en avant. De nouveau il remontait les rapides du Saint-Laurent, parcourait en canot l'immense étendue des lacs, descendait la rivière des Illinois et atteignait le fort Crèvecœur qu'il trouvait abandonné. Son lieutenant, à l'arrivée d'un parti d'Iroquois, n'avait échappé que par miracle à la mort et s'était retiré à la baie des Puants d'où il avait, au prix de souffrances inouïes, gagné la mission de Michillimakinac.

Dans un mémoire au ministre, Tonti rapporte en ces termes sa périlleuse aventure : « Dans ce temps-là les Illinois virent un parti de six cents Iroquois, ce qui les alarma extrêmement. C'était vers le mois de septembre. La désertion de nos gens, le voyage de M. de La Salle au fort de Frontenac donnèrent soupçon aux sauvages que nous les trahissions. Ils me formulèrent de grandes plaintes sur l'arrivée des ennemis. Comme j'étais nouveau venu de France et que je ne connaissais pas leurs manières, cela m'embarrassa et me fit prendre la résolution d'aller aux ennemis avec des colliers, pour leur montrer que j'étais surpris de ce qu'ils étaient venus pour faire la guerre à une nation dépendant du gouverneur de la Nouvelle-France.

« Un Illinois m'accompagna et nous nous détachâmes du corps des Illinois qui étaient au nombre de quatre cents et même déjà aux prises, avec les ennemis.

« Comme je fus arrivé à la portée du fusil, les ennemis firent une grande décharge sur nous, ce qui m'obligea de dire à l'Illinois de se retirer ; il le fit.

« Étant arrivé à eux, ces misérables me saisirent et me prirent le collier que j'avais à la main ; un autre, au travers de la foule me plongea un coup de couteau dans le sein et me coupa une côte à côté du cœur ; néanmoins m'ayant reconnu, ils me menèrent au milieu de leur camp et me demandèrent le sujet de ma venue. Je leur fis connaître que les Illinois étaient sous la protection du roi de France et du gouverneur

du pays, que j'étais surpris qu'ils voulussent rompre avec les Français.

« Dans ce temps ils ne laissaient pas d'escarmoucher de part et d'autre, et même un guerrier vint avertir le chef que leur aile gauche pliait et qu'ils avaient reconnu quelques Français parmi les Illinois qui tiraient sur eux, ce qui les chagrina beaucoup contre moi, et ils tinrent conseil entre eux de ce qu'ils feraient de moi. Il y en avait un derrière moi qui tenait un couteau dans sa main, et qui, de temps en temps, me levait les cheveux. Ils étaient de divers sentiments. Tegancouti, chef du parti tsonnontouan, voulait absolument que je fusse brûlé et Agonstot, chef du parti des Onnontagués, comme ami de M. de La Salle, voulait ma délivrance. Il l'emporta sur l'autre, et ils conclurent ensemble que pour mieux trahir les Illinois il fallait me donner un collier de porcelaine, pour bien marquer qu'il étaient enfants du gouverneur aussi bien qu'eux, qu'il fallait s'unir et faire une bonne paix.

« Ils me laissèrent aller pour porter leur parole aux Illinois. J'eus beaucoup de peine à les joindre à cause de la grande quantité de sang que j'avais perdue. »

Les Illinois, informés du sentiment de leurs ennemis, mais les voyant toujours venir en corps de bataille, se retirèrent à trois lieues, laissant dans leur village Tonti avec les deux récollets et les trois engagés français. Les Iroquois, arrivés à cette bourgade, y firent un fort de pieux, et envoyèrent Tonti trouver les Illinois « pour les porter à venir traiter de la paix. »

« Ils me donnèrent, ajoute l'auteur du mémoire, un de leur gens pour servir d'otage. J'y fus avec le père Zénobe. L'Iroquois resta avec les Illinois, et un Illinois vint avec moi. Quant nous fûmes arrivés au fort, au lieu d'accommoder les affaires il les gâta toutes, disant aux ennemis qu'ils n'étaient en tout que

quatre cents hommes et que le reste de leurs jeunes gens était en guerre, que s'ils voulaient faire la paix avec eux, ils leur donneraient quantité de castors et quelques esclaves qu'ils avaient.

« Les ennemis me firent appeler, et après m'avoir adressé mille reproches ils me dirent que j'étais un menteur de leur avoir fait les Illinois nombreux de douze cents combattants, de plusieurs nations alliées et de soixante Français. J'eus beaucoup de peine à me tirer d'affaire. Le soir même ils renvoyaient l'Illinois pour dire à sa nation de se trouver à une demi-lieue du fort le lendemain, et que là ils concluraient la paix, ce qui fut fait. »

Le 10 septembre, Tonti et le père Zénobe étaient appelés par les chefs Iroquois, qui leur offrirent six paquets de castors. Les deux premiers étaient pour dire à leur père, M. de Frontenac, qu'ils ne prétendaient pas manger ses enfants; le troisième était pour servir d'emplâtre à la plaie de Tonti; le quatrième représentait de l'huile pour frotter ses jambes à cause des voyages qu'il avait faits; le cinquième signifiait que le soleil était beau, et le sixième qu'ils eussent à se mettre en route le lendemain pour les habitations françaises.

Tonti leur demanda, de son côté, puisque la paix était faite, quand ils partiraient pour retourner dans leurs cantons. « Il s'éleva, dit-il, quelques murmures entre eux. Il y en eut qui me répondirent qu'ils voulaient manger des Illinois avant de se retirer; sur quoi je repoussai leurs présents avec le pied, leur témoignant que puisqu'ils avaient le dessein de manger les enfants du gouverneur, il n'était pas besoin de me faire ces présents et que je n'en voulais pas. Un Abénaquis qui était avec eux et qui parlait français me dit que « les hommes » étaient fâchés, et les chefs s'étant levés me chassèrent de leur conseil.

« Nous nous en fûmes à notre cabane, où nous pas-

sâmes la nuit sur nos gardes, étant résolus d'en tuer quelqu'un avant qu'ils nous tuassent, car nous crûmes que nous ne passerions pas la nuit. Néanmoins au point du jour il nous ordonnèrent de partir, ce que nous fîmes ».

Avant son départ, Tonti avait recommandé aux Illinois de se tenir sur leurs gardes, et « de se retirer chez quelque nation éloignée, car assurément ils seraient trahis ».

Après cinq lieues de voyage en canot, les Français, se croyant à une distance suffisante des ennemis pour n'avoir plus rien à craindre, mirent pied à terre pour faire sécher des pelleteries qui étaient mouillées; un récollet, le Père Gabriel de la Ribourde, s'éloigna de quelques centaines de mètres dans les bois; il y fut surpris par une bande de sauvages qui le massacrèrent. Ne le voyant pas revenir, et tous les appels étant restés vains, les survivants remontèrent à force de rames jusqu'au lac Michigan où, le jour de la Toussaint, leur canot fit naufrage à vingt lieues du village des Poutéouatamis.

« Les vivres nous manquant, raconte simplement Tonti, je laissai un homme à garder notre équipage, et nous prîmes la route de terre, mais comme j'avais une fièvre continue et les jambes enflées nous n'arrivâmes à ce village que le jour de la Saint-Martin. » — Il avait fallu onze jours à ces malheureux pour faire le trajet. — « Pendant ce temps-là nous ne vécûmes que d'ail sauvage qu'il fallait gratter sous la neige. Quand nous y arrivâmes, nous ne trouvâmes point de sauvages; ils étaient allés à leur hivernement, de sorte qu'il nous fallut aller à leurs déserts (parties de la forêt défrichées), où à peine trouvions-nous deux jointées de blé d'Inde par jour, et quelques citrouilles gelées dont nous fîmes un amas dans une cabane au bord de l'eau; et comme nous glanions dans les déserts, le Français que nous avions laissé à la cache vint dans la cabane

où nous avions notre petit amas de vivres; il crut que nous les avions mis là pour lui, c'est pourquoi il ne les épargna pas. Nous fûmes fort surpris, comme nous allions partir pour Michillimakinac, de le trouver dans la cabane; il y avait trois jours qu'il y était arrivé. Nous eûmes beaucoup de joie de le voir, et beaucoup de chagrin de voir nos vivres consommées en partie. Nous ne laissâmes pas de nous embarquer. A quelques lieues de là nous fûmes arrêtés par le vent l'espace de huit jours, ce qui nous fit consommer le peu de vivres que nous avions amassées et nous nous trouvâmes avec rien. Enfin nous tînmes conseil pour savoir ce que nous ferions, et désespérant de pouvoir joindre les sauvages, chacun demanda à retourner au village, à cause qu'il y avait du bois, pour y mourir chaudement. »

Le vent s'étant calmé, les voyageurs purent reprendre leur route et trouver enfin les Poutéouatamis avec lesquels chassaient quelques coureurs des bois. Ils hivernèrent auprès d'eux et partirent au printemps pour Michillimakinac où « ils se refirent à grand'peine de tant de misères qu'ils avaient souffertes durant trente-quatre jours de la faim et du froid. »

De La Salle y arriva quelque temps après.

Aux Illinois, ce que Tonti avait prévu était arrivé; après son départ sur les injonctions menaçantes des Iroquois, ces derniers profitant de ce que leurs adversaires, croyant à la paix qu'ils avaient conclue, ne se gardaient plus et vivaient sans défiance, avaient surpris leur village, massacré les hommes qui s'y trouvaient et enlevé sept cents femmes et enfants avec lesquels ils avaient repris en toute hâte le chemin de leurs repaires. Quelques Illinois, désespérés de la perte des leurs, suivirent ces barbares pour tâcher de les surprendre; « ils trouvèrent, sur les lieux où ils avaient campé, des carcasses de leurs enfants que ces anthropophages avaient mangés. A la rivière Saint-

Joseph un Illinois trouva les Iroquois qui faisaient de grands festins de chair humaine ; il aperçut son fils embroché que l'on rôtissait à petit feu. La fureur le saisit et se jetant sur celui qui le tournait il le poignarda, et puis frappant à tort et à travers il en blessa plusieurs et gagna le fort des Miamis qui lui donnèrent asile. » (La Potherie.)

Cavelier de La Salle, arrivant aux Illinois et ne découvrant ni ses hommes ni les constructions qu'il avait chargé Tonti d'élever, éprouva une vive surprise. Mais de funestes pressentiments le saisirent lorsqu'il se rendit à la bourgade des indigènes ; il n'y restait plus que des perches à demi consumées, surmontées de têtes de morts déchiquetées par les corbeaux. Il y en avait d'autres autour du fort des Iroquois, avec quantité d'ossements brûlés et quelques restes des ustensiles et des hardes des Français. On voyait dans les champs beaucoup de carcasses à moitié rongées par les loups, les sépulcres démolis, les os tirés de leurs fosses épars dans la campagne, les trous où les Illinois cachaient leurs meubles quand ils allaient à la chasse tous ouverts, leurs chaudières et leurs pots brisés. Les caches de maïs étaient éventrées et pillées ; le maïs sur pied gisait en tas à demi-brûlés. Les loups et les corbeaux augmentaient encore par leurs hurlements et leurs cris l'horreur de ce spectacle. Le fort de Crèvecœur était désert et presque entièrement démoli ; les ferrures du bateau en chantier avaient été arrachées, et les bordages rompus.

En explorant le pays aux alentours, La Salle aperçut dans le lointain au confluent de l'Illinois et du Mississipi des restes de cabanes et des êtres humains qui apparaissaient debout comme des hommes et des enfants, mais qui n'avaient aucun mouvement. Ayant débarqué pour les considérer de plus près, il trouva les herbes foulées et le squelette d'une femme en partie brûlée et mangée des loups.

Toute la campagne lui présentait un spectable effroyable et les marques de [illegible]uauté des envahisseurs. Il vit avec épouvante d[illegible]audières encore pleines sur des feux qui depr[illegible]taient éteints; ce qu'il avait aperçu de loin c'é[illegible]nt des têtes et des corps entiers de femmes et d'enfants empalés, rôtis et laissés debout attachés au poteau du supplice. (La Salle, correspondance.)

La contrée était partout déserte et les traces sanglantes du passage des Iroquois indiquaient seules l'étendue de la catastrophe. De La Salle ramassa ce qu'il put découvrir de maïs, et très inquiet du sort de ses hommes dont il n'avait reconnu aucune trace parmi les débris humains épars aux alentours, il revint sur ses pas à leur recherche. Parvenu à grand'peine au fort des Miamis, il y trouva les ressources nécessaires pour l'hivernage. Retenu dans ce réduit par les rigueurs de la saison, il put y méditer longuement sur ses découvertes passées, apprécier les mesures qu'il avait prises jusque là pour aboutir, et rechercher celles qu'il lui restait à adopter pour parvenir enfin à se lancer sur le grand fleuve.

Contrairement à Jolliet, qui n'avait accompli qu'un voyage de découverte sans laisser aucune trace de son passage, Cavelier de La Salle avait conçu le vaste dessein non seulement de reconnaître le cours du Mississipi jusqu'à son embouchure, mais encore de prendre, au fur et à mesure de sa marche en avant, possession des territoires parcourus. Il assurait ainsi d'une part la domination française dans ces contrées, pendant que de l'autre il jalonnait la route du Canada jusqu'au golfe du Mexique.

Les forts Frontenac, Niagara, des Miamis étaient debout, mais rien ne serait assuré tant que les Iroquois pourraient venir, par leurs incursions, détruire les peuplades soumises à la France et, comme à Crèvecœur, anéantir en quelques heures le fruit de longs

mois de travaux acharnés. Il n'était possible d'y remédier qu'en réunissant dans une même alliance toutes

Toute la campagne lui présentait un spectacle effroyable. (Page 44.)

ces tribus et en les amenant à demeurer auprès des forts français. Ce fut le but de divers voyages accomplis par La Salle en plein hivernage.

Il y avait lieu enfin de renoncer à ces grandes bar-

ques dont le prix de construction était très élevé et qui, comme *le Griffon*, pouvaient par leur perte causer un véritable désastre, tous les approvisionnements d'une campagne étant concentrés dans leurs flancs. De La Salle, profitant de l'expérience si douloureusement acquise, décida de continuer son exploration du Mississipi sur des canots et de recourir également à ces frêles embarcations pour maintenir les relations entre les forts.

Pour mettre à exécution sa ligue contre les Iroquois, il détermina d'abord une trentaine de sauvages qui étaient venus hiverner auprès du fort des Miamis à s'y fixer sous sa protection; un chef d'une peuplade Chaouanon, parti des bords de l'Ohio avec cent cinquante guerriers, lui demanda également son appui contre l'ennemi commun, et vint cabaner aussi dans le voisinage du fort. Apprenant d'autre part que des Illinois voulaient se réinstaller dans leur pays, La Salle essaya d'entrer en relations avec eux et se mit à leur recherche avec une vingtaine d'hommes, le 1er mars 1681. Le voyage, raquettes aux pieds, fut des plus pénibles ; la réverbération du soleil sur les neiges aveugla le chef et quelques engagés pendant plusieurs jours. La Salle atteignit enfin ceux qu'il cherchait, et en obtint la promesse de se réfugier avec leur nation sous la protection du fort Crèvecœur. Il visita ensuite les Miamis, dans le but de les détacher des Iroquois. Plusieurs de ces derniers se trouvaient dans le village où il arriva, et parlaient des Français avec mépris. La Salle les mit au défi de répéter leurs insolences et les traita avec une hauteur telle, qu'effrayés ils prirent la fuite à travers bois la nuit suivante. Les Miamis en conçurent une si bonne opinion de leur hôte qu'ils se montrèrent tout disposés à entrer dans ses vues.

La saison de l'hivernage ainsi utilement remplie, La Salle se mit en route pour Michillimakinac, où il avait

appris par des Illinois que Tonti avait trouvé un refuge. Il y arriva le 22 mai, et après quelques jours de repos il regagna le fort Frontenac, puis Montréal pour s'entendre avec ses créanciers. Il en obtint de nouveaux subsides, rédigea son testament, et fit les préparatifs d'une dernière expédition, bien résolu à succomber ou à parvenir enfin au but qu'il poursuivait depuis quinze ans.

Parti de Frontenac à la fin d'août, l'explorateur rejoignait Tonti le 3 novembre au sud du lac Michigan.

La troupe réunie par ses soins à cet endroit était composée de vingt-trois Français, dont la relation de Tonti nous a conservé les noms et les fonctions :

« De La Salle, commandant pour le roi à la dite découverte ;
« Le Révérend Père Zénobe, récollet ;
« Le sieur de Tonti, capitaine de brigade ;
« Le sieur de Boisrondet ;
« Jacques Bourdon, sieur d'Autray ;
« Jacques la Méterie, notaire ;
« Jean Michel, chirurgien ;
« Jacques Cochois, Anthoine Bassard, Jean Masse, Pierre You, Colin Crevel, Jean de Lignon, André Hénault, Gabriel Barbier, Pierre Migneret, Nicolas de la Salle, André Bobœuf, Pierre Buret, Louis Baron, Jean Pignabel, La Violette, Pierre Prud'homme, armurier ».

Une des personnalités les plus originales de cette petite troupe est certainement Jacques la Méterie qui, dans le procès-verbal de prise de possession de la Louisiane, prend le titre de « notaire de la seigneurie du fort Fontenac, commis pour exercer ladite fonction pendant ce voyage de découverte. »

Il est bien rare de voir un officier ministériel rédiger des actes dans de pareilles conditions de danger et

d'imprévu; mais sa présence même dans ces légers canots d'écorce, au milieu de contrées inconnues jusqu'alors, éclaire d'un jour lumineux les projets du chef de l'entreprise.

Dix-huit guerriers Mahingans ou Abénaquis, dix femmes sauvages et trois enfants accompagnaient les Français.

Après avoir gagné la rivière des Illinois, en remorquant sur des traîneaux les bagages et les embarcations, la petite troupe arriva le 6 février au Mississipi, et le 13, le fleuve étant débarrassé des glaçons qui rendaient toute navigation impossible, La Salle commençait la descente du Père des Eaux, auquel il donna le nom de fleuve Colbert. Au fur et à mesure qu'il avançait, il examinait attentivement les berges, relevait l'embouchure des rivières, le nom des peuplades qu'il rencontrait et engageait des relations amicales avec elles. Le 24 février, il était au confluent de l'Ohio, et quelques lieues plus loin il élevait un fort de pieux auquel il donnait le nom d'un de ses compagnons, l'armurier Prudhomme, qui resta égaré pendant neuf jours dans les bois des environs. Le 14 mars, il parvenait aux Arkansas, y plantait une croix à laquelle étaient attachées les armes royales et prenait solennellement possession du pays au nom de la France. Le procès-verbal était signé par le notaire La Méterie, La Salle et tous les Français présents.

Puis l'exploration reprit son cours; on évitait soigneusement tout engagement avec les indigènes qui se montraient aux abords du fleuve, on leur offrait des présents contre des vivres lorsqu'ils faisaient un bon accueil aux Faces-Pâles; les canots s'éloignaient si l'attitude des riverains était agressive; parfois on trouvait un village, comme celui de Tangibaho, rempli de cadavres et de sang jusqu'aux chevilles; à cette vue les Français reprenaient en toute hâte le courant qui les éloignait de pareilles scènes de meurtre, et

se tenaient sur leurs gardes dans la crainte d'une surprise.

Le 6 avril, on arriva enfin au delta du fleuve; le 7, on reconnut les trois chenaux conduisant à la mer; on les trouva larges et profonds, et le 9, entouré de ses compagnons, le glorieux voyageur planta sur le rivage une colonne aux armes royales, puis il proclama françaises toutes les terres arrosées par le fleuve et ses affluents. Le notaire La Méterie rédigea un procès-verbal relatant dans tous ses détails la cérémonie.

La position des embouchures du Mississipi ayant été relevée à l'astrolabe et les vivres faisant défaut au point d'en être réduits à manger des peaux de bœufs, les Français se déterminèrent à revenir aux Illinois, pour gagner ensuite Québec. Ce ne fut pas sans risquer plusieurs fois de périr.

A une quarantaine de lieues de la mer, les Quinipissas, qui à la descente leur avaient déjà lancé des flèches, attaquèrent au point du jour les voyageurs qui les repoussèrent vigoureusement, en tuèrent plusieurs à coups de fusil et brisèrent leurs pirogues pour rendre toute poursuite impossible. Chez les Natchez, où ils avaient laissé des grains en dépôt, ils se virent entourés de plus de 1.500 hommes, barbouillés de rouge et de noir, armés de casse-têtes, d'arcs et de flèches, qui paraissaient avoir de mauvais desseins.

« Ils nous apportèrent à manger, remarque Tonti, mais nous mangeâmes toujours le fusil à la main. Comme ils craignent les armes à feu, ils n'osèrent nous attaquer, et le chef de la nation pria M. de La Salle de s'en aller, parce que les jeunes gens n'avaient pas d'esprit, ce que nous fîmes volontiers, la partie n'étant pas égale. »

Au prix de fatigues, de privations et de dangers continuels, on parvint enfin au fort Prudhomme, où

le chef de l'expédition tomba gravement malade. A sa demande Tonti prit les devants « pour mettre ordre à ses affaires » et gagna Michillimakinac; après quarante jours de souffrance La Salle l'y rejoignit et résolut de passer en France pour informer le gouvernement de sa découverte; mais il fit construire auparavant le fort Saint-Louis aux Illinois, et y laissa Tonti comme commandant. Les nations voisines, Illinois, Miamis, Chaouanons vinrent bientôt se grouper autour de ce retranchement, et occupèrent aux environs trois cents cabanes. L'emplacement avait été du reste, admirablement choisi, et toutes les attaques des Iroquois vinrent plus tard y échouer.

« Le fort Saint-Louis, écrivait La Salle dans sa correspondance, est situé sur le haut d'un rocher escarpé presque de tous côtés, que la rivière baigne par le pied en sorte qu'on y peut puiser de l'eau du haut du rocher qui a environ 600 pieds de tour. Il n'est accessible que par un côté où la montée est encore assez haute. Ce côté est fermé d'une palissade de pieux de chêne blanc de 8 à 10 pouces de diamètre et de 22 pieds de hauteur, flanquée de trois redoutes faites de poutres équarries, et placées en sorte qu'elles s'entredéfendent. Le reste du rocher est environné d'une palissade semblable, haute seulement de 15 pieds parce qu'il n'est pas accessible. Il y a un parapet de gros arbres couchés de leur long l'un sur l'autre à la hauteur de deux hommes, le tout garni de terre, et au haut de la palissade une espèce de cheval de frise dont les pointes sont ferrées pour empêcher l'escalade. »

De retour à la colonie, l'homme qui venait de donner à force de ténacité, d'audace et d'énergie, tout un monde à la France trouvait ses biens saisis, sa personne désignée aux sauvages comme celle d'un malfaiteur qu'il fallait piller et tuer au passage, ses propriétés dévastées sur l'ordre du nouveau gouverneur

M. de La Barre, et ses découvertes traitées de folies, de mensonges impudents (1). Il ne lui restait plus qu'à en appeler au souverain et au ministre d'aussi odieuses manœuvres.

Le 23 décembre 1683 l'explorateur, débarqué à la Rochelle, se rendit à Paris et remit au ministre un mémoire dans lequel il lui rendait compte de sa découverte. En présence de cet exposé, les stupides calomnies du vieux gouverneur de Québec disparaissaient anéanties ; La Salle était reçu et complimenté par le roi qui lui faisait rendre le fort de Frontenac et ses biens (2) ; le marquis de Seignelay, qui avait succédé à Colbert dans la direction de la marine, lui faisait le meilleur accueil, écoutait le récit de ses longs travaux et se ralliait à ses idées sur le développement à donner à cette Louisiane dont l'étendue et les richesses naturelles dépassaient l'imagination. « Ce fut pour La Salle l'apogée de sa glorieuse carrière, le dernier sourire que lui accordait la fortune. » (Gravier.)

Chargé de retourner aux embouchures du Mississipi avec une commission portant que tous les Français et sauvages, depuis le fort Saint-Louis des Illi-

(1) Lettre de La Barre au ministre, novembre 1683 : « Vous me marquerez ce que vous souhaitez que l'on fasse du fort Frontenac, puisque vous verrez, par la copie des lettres du sieur de La Salle, que la teste lui a tourné ; qu'il a esté assez hardi pour vous donner avis d'une découverte fausse, et qu'au lieu de revenir pour apprendre ce que le Roy désiroit qu'il fist, il s'escarte de moi dans la pensée d'attirer les habitants à plus de cinq cens lieues d'icy, dans le milieu des terres, pour tascher de se faire un royaume imaginaire en desbauchant tous les banqueroutiers et fainéants de ce pays. »

(2) Lettre du roi au Gouverneur : « Je veux que vous laissiez la possession du fort Frontenac au sieur de La Salle ou aux gens qui y seront de sa part, et que vous ne fassiez rien contre l'intérêt de cet homme, que je prends sous ma particulière protection. »

Lettre du roi à l'intendant : « Le Gouverneur général s'est mis en possession du fort Frontenac qui appartient en propre au sieur de La Salle ; il en a chassé les hommes et les bestiaux dudit sieur ; il doit non seulement remettre le fort au légitime propriétaire, mais lui fournir réparation pour tout le préjudice causé. »

Le Gouverneur La Barre eut l'audace de répondre au roi que La Salle « mentait insolemment lorsqu'il se prétendait victime de spoliations, que c'était d'après ses demandes qu'on avait envoyé des soldats à son fort. »

nois jusqu'à la mer seraient sous ses ordres, Cavelier de La Salle partait de la Rochelle le 24 juillet 1684, avec deux cent quatre-vingts soldats, ouvriers et volontaires, dépassait sans les apercevoir les embouchures du grand fleuve, débarquait à cent lieues plus loin et disparaissait avec sa troupe. Trois années s'écoulaient sans nouvelles de l'expédition, et l'on apprenait enfin par des coureurs des bois que les maladies, les fatigues, les attaques des sauvages avaient peu à peu détruit les malheureux colons; que La Salle, après plusieurs voyages infructueux à la recherche de sa rivière, avait été assassiné par ses compagnons, que ceux-ci se disputant ses dépouilles s'étaient successivement égorgés, et qu'une quinzaine d'hommes avaient seuls survécu. Quelques-uns arrivaient au Canada; d'autres restaient chez les sauvages ou étaient pris par les Espagnols, et tout était dit. L'oraison funèbre de l'infortuné voyageur se résumait en deux lignes : « Il voulait trop entreprendre, il ne fit rien du tout et ne fut plaint de personne. » (Charlevoix-Ferland.)

Mais peu à peu la vérité se dévoila; Tonti fit connaître les détails navrants qu'il avait appris; Joutel, l'homme de confiance du chef dans sa dernière expédition, comme Tonti dans la première, publia la relation de cette funeste aventure et l'on sut alors à quelles malveillances s'était heurté La Salle, par suite de quelles odieuses manœuvres il avait été abandonné sur les côtes désertes du Texas, quels efforts il avait tentés pour en sortir, dans quelles circonstances il avait succombé et comment ses meurtriers s'étaient massacrés les uns les autres.

C'est d'après les témoignages de Joutel, de Tonti, du frère de la victime, que nous allons résumer la tragique destinée de celui dont on a dit avec raison qu'il était un des plus grands hommes de son siècle.

## III

Pour reconnaître les bouches du grand fleuve dont il avait suivi le cours dans son premier voyage et prendre possession de la Louisiane, Cavelier de La Salle avait demandé deux vaisseaux ; le roi et Seignelay, qui portaient le plus vif intérêt à l'entreprise, lui en accordèrent quatre, *le Joly*, frégate de 36 canons, *la Belle*, armée de 6 canons, *le Saint-François*, bâtiment de transport, et *l'Aimable*, flûte de 300 tonneaux. Le commandement naval fut par malheur donné à un homme d'un esprit étroit et jaloux, le capitaine de Beaujeu qui, fier de ses ancêtres et de son titre d'officier de la marine royale, n'accepta qu'avec un profond dépit et une irritation mal dissimulée d'être subordonné à un roturier comme La Salle, récemment anobli.

D'autre part, le recrutement des individus destinés à coloniser le pays vers lequel on allait voguer avait été effectué dans des conditions déplorables. Ici, il faut bien le reconnaître, il y eut de la faute de l'explorateur qui, tout à son idée, se préoccupa toujours trop peu du choix des hommes chargés de la mettre en application. Vivant dans son rêve, y consacrant toutes ses forces, disposé à sacrifier sa vie comme celle des autres pour la réussite de ses projets, peu lui importait qui l'accompagnait ; il avait besoin d'aides, il prenait ceux qui se présentaient, leur imposait les fatigues les plus effroyables, les amenait à accomplir sous sa volonté de fer des efforts inouis, en même

temps qu'il leur donnait l'exemple d'une endurance extrême et d'une persévérance obstinée; mais arrivés aux rapides de l'Ohio, mourant de faim et d'épuisement, ses engagés prenaient la fuite; ceux qu'il entraînait jusqu'au fort Crèvecœur, à bout de forces, disparaissaient après avoir pillé le peu qui restait de vivres et de munitions; ses dernières recrues, réduites à une trentaine d'hommes, allaient finir par le tuer lui-même au Texas, après avoir vu plus de deux cents des leurs succomber. Mais, comme l'écrivait Joutel dans sa relation, « il ne s'attachait qu'à sa pensée et n'admettait les conseils de personne ». Le but pour lui était tout; ceux qui devaient l'aider à l'atteindre, sacrifiés à l'avance, n'entraient pour rien dans ses préoccupations. Ce fut là sa faute, la cause de son insuccès, et il n'est pas nécessaire pour l'expliquer d'invoquer des rivalités de traitants jaloux, qui ont certainement contribué de leur mieux à décourager ses auxiliaires et à les pousser à la désertion, ou les menées souterraines des jésuites dont il ruinait les espérances de domination sur les indigènes chez lesquels il emmenait des Pères récollets; il suffit de remarquer que La Salle a trop souvent accepté le concours des premiers venus, et que les désertions ne se sont produites qu'après des épreuves dépassant la limite des forces humaines. On sait fort bien ce que ses adversaires, ceux du comte de Frontenac son protecteur, ont pu faire après le départ de ce dernier; ils ont réussi à déposséder leur concurrent du fort dont il était propriétaire à Cataracoui; à s'emparer de ses marchandises et à le discréditer autant qu'il était en leur pouvoir. Afin de l'achever, ils l'ont signalé aux coups des Iroquois. Cela suffit pour apprécier leurs actes et les qualifier comme ils le méritent; mais on doit laisser d'autre part à La Salle la responsabilité des erreurs qu'il a commises et des conséquences qu'elles ont entraînées.

Pour sa dernière expédition, les cent soldats qui devaient en faire partie avaient été levés à Rochefort par des officiers subalternes de la marine qui, recevant une demi-solde à chaque recrue, amenaient tous

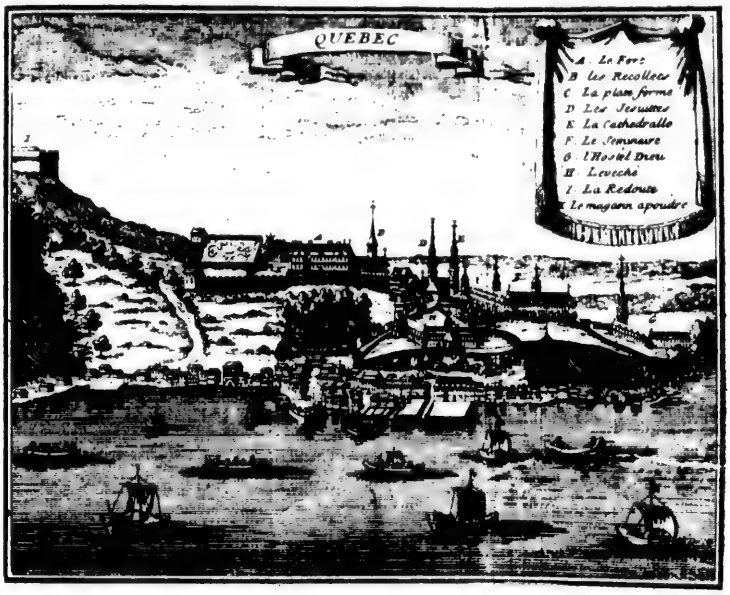


Vue de Québec.

Extrait du *Voyage de l'Amérique*, par La Potherie, in-12. — Amsterdam, 1723.

ceux qu'ils pouvaient entraîner de force ou par surprise. « Trente bons hommes eussent valu bien mieux, dit Joutel, et auraient fait davantage, hors la mangerie, à quoi ils ne craignaient personne. » Ils étaient incapables de discipline, et malgré les défenses et les punitions, n'agissaient qu'à leur guise; les ouvriers que les agents de La Salle avaient engagés étaient tous si peu au courant de leur métier que le chef de l'expédition se vit dans l'obligation de leur tracer leur

ouvrage et de l'exécuter lui-même devant eux. (Dernier mémoire de La Salle.)

Dès le départ, des dissentiments éclatèrent entre Beaujeu et La Salle. A l'île de Madère, Beaujeu voulut mouiller pour faire de l'eau et embarquer quelques rafraîchissements. La Salle, considérant que les provisions d'eau et de vivres étaient encore suffisantes pour deux mois et qu'une relâche de huit ou dix jours donnerait l'éveil aux Espagnols, insista pour que l'on poursuivît la route. « Au passage du tropique du Cancer, les matelots se préparaient à baptiser à leur ordinaire tous ceux qui n'avaient pas passé la ligne, et cela leur eût valu bien de l'argent et de l'eau-de-vie qu'il leur eût fallu donner pour s'exempter de leur baptême. » Leurs cuves pleines d'eau étaient même prêtes pour cela lorsque La Salle l'ayant appris envoya dire à M. de Beaujeu qu'il prétendait que ses gens ne fussent pas exposés à cette cérémonie. « Les matelots, dit Joutel, nous auraient volontiers tous tués! »

On devait s'arrêter au port de la Paix, à Saint-Domingue, dont le gouverneur avait reçu l'ordre d'aider de son mieux La Salle et de lui fournir les vivres ainsi que les munitions dont il aurait besoin. Volontairement, dans l'unique but de priver l'explorateur des ressources qu'il aurait trouvées à terre, Beaujeu passa outre pendant la nuit et continua de naviguer jusqu'au petit Goave, où un certain nombre de malades furent débarqués, à cause de la chaleur dont ils souffraient dans les navires. La Salle, descendu à terre, y eut un violent accent de fièvre, et resta sept jours gravement atteint. Pendant ce temps, Beaujeu refusa de prendre soin de ses affaires, et laissa ses matelots danser et chanter toute la nuit sous les fenêtres du moribond. A peine rétabli, ce dernier apprenait que le transport *Saint-François,* qui portait la plus grande partie des outils et des vivres de l'expédition, avait été enlevé par des flibustiers espagnols. C'était un malheur

irréparable. La Salle ne put s'empêcher de témoigner à Beaujeu « qu'il était cause en partie de la perte de ce bâtiment, attendu que s'il avait mouillé au port de Paix, comme il était convenu, cela ne serait pas arrivé. » Le gouverneur de Saint-Domingue adressa le même reproche à cet officier indigne, et lui déclara très nettement que s'il avait relâché, comme il devait le faire, au lieu indiqué, le bâtiment ne serait pas tombé aux mains de l'ennemi.

Les équipages ravitaillés et la plupart des malades rétablis, on fit route vers l'île de Cuba que l'on devait longer à l'ouest pour remonter ensuite à la côte de la Floride. Afin d'éviter de nouvelles discussions avec le capitaine du *Joly* et dans la crainte qu'il n'arrivât quelque malheur par négligence ou malveillance à *l'Aimable* qui portait presque tous ses effets, La Salle passa sur ce bâtiment avec son frère, les Pères récollets Zénobe et Anastase, et plusieurs volontaires. Le 21 décembre, on entra dans le Golfe du Mexique ; le 28 on reconnut la côte ouest de la Floride, et l'on se mit à longer à distance, à cause du peu de fond aux abords, ces terres inconnues où devaient se trouver les embouchures du Mississipi. Par une triste fatalité, les navires passaient le 6 janvier au large de ces bouches, sans les apercevoir au milieu des brumes.

Cent lieues plus loin, La Salle soupçonnant l'erreur commise, voulut revenir en arrière ; Beaujeu s'y refusa. Se croyant encore à peu de distance du grand fleuve et déterminé à ne pas prolonger avec un pareil collaborateur une navigation qui n'avait déjà que trop duré, il prit le parti de débarquer à l'endroit où il se trouvait et qu'il nomma la baie de Saint-Louis. Après en avoir sondé et balisé l'entrée, il donna l'ordre au chevalier d'Aigron, commandant *l'Aimable,* d'y pénétrer à mer haute, après avoir envoyé à terre le matériel le plus pesant du bord, canons, fer, plomb, afin de franchir plus facilement la barre. D'Aigron refusa le pilote que

La Salle lui envoyait, et pendant que ce dernier, informé que des sauvages se montraient aux environs, allait au-devant d'eux, il fit courir son bâtiment sur terre sans tenir aucun compte des balises placées pour lui indiquer sa route. Une première fois il toucha, ne mouilla aucune ancre, et « pour assurer son naufrage » laissa tomber la grande voile afin de mieux arriver. Suivant le rapport de tous ceux qui étaient sur le vaisseau, « il n'y en avait pas un qui ne crût la chose avoir été faite de dessein prémédité ».

Comme un vent violent soufflait du large, que les lames poussaient le navire à la côte et qu'il n'y avait aucun espoir de le remettre à flot, on s'empressa de sauver ce que l'on put de la cargaison, les poudres, les effets des hommes ; par malheur l'unique chaloupe dont on disposait pour ce va-et-vient disparut une nuit, et « l'on crut que quelques-uns l'avaient fait échapper exprès, attendu que la corde avec laquelle elle était attachée se trouva coupée ». Le procès-verbal dressé le 1er mars 1683, au sujet de ce naufrage, constate que parmi les objets que l'on a pu ramener à terre il ne s'est rien trouvé audit d'Aigron « qui en avait sauvé jusqu'à ses confitures ». L'échouage était donc absolument volontaire de la part de cet officier.

L'équipage de *l'Aimable* et son commandant, qui méritait un châtiment rigoureux si on lui avait fait justice, se réfugièrent à bord du *Jolly* où M. de Beaujeu leur fournit un asile, « et tout ce qu'il put faire La Salle à toutes ces injustices fut d'en écrire en France et de s'en plaindre à M. de Seignelay. Il donna le paquet à M. de Beaujeu qui prit la route d'Europe ».

Par un dernier acte de malveillance, le capitaine refusa de débarquer des canons et des boulets qui étaient dans son navire, disant que tout cela se trouvait à fond de cale et qu'il ne pouvait le déranger sans compromettre la sûreté de son bâtiment. Il savait cependant qu'il n'y avait à terre que huit pièces de

canon sans un boulet. Il pouvait partir avec son digne acolyte d'Aigron; il avait, volontairement, avec pré-

Aventures malheureuses du Sieur de La Salle.

Extrait du *Nouveau voyage d'un Païs plus grand que l'Europe*, par le R. P. Louis Hennepin, in 12. — Utrecht, 1698.

méditation, accompli tout ce qu'il fallait pour faire échouer l'entreprise; il laissait La Salle et ses hommes

au fond du golfe du Mexique, sur une côte déserte et insalubre, sans outils, sans approvisionnements, à cent lieues du fleuve à l'embouchure duquel il était chargé de les conduire; sa mission était remplie. Il n'est pas nécessaire de chercher ailleurs les auteurs responsables de la mort de ces deux cent cinquante malheureux; Beaujeu et d'Aigron son complice l'ont préparée, rendue inévitable; leur noblesse de nom s'est alliée aux sentiments les plus vils, et c'est sur les bancs des galères royales ou en place de Grève qu'ils méritaient de finir une existence souillée d'un pareil crime.

Lorsque M. de Beaujeu fut parti on songea, pour se mettre hors de l'insulte des indigènes et abriter ce qu'on avait sauvé du naufrage, à construire un fortin avec des pièces de bois et des planches tirées des débris du navire. Plusieurs engagés désertèrent; d'autres, surpris dans des excursions à la recherche de gibier, furent tués par les sauvages; quelques coups de mousquet écartèrent ces derniers. Les premiers abris étant achevés, La Salle partit avec une cinquantaine d'hommes à la recherche de « la rivière ». Il resta au fort, confié à la garde de Joutel, cent vingt personnes « dont il en mourait tous les jours du scorbut et de la maladie du pays. Il semblait, constate tristement Joutel, qu'il y eût une malédiction sur nos ouvriers. Le mauvais choix qui en avait été fait a été la principale cause des misères que nous avons eues dans ce pays, n'ayant pu entreprendre avec eux aucun ouvrage ».

La Salle ayant trouvé sur sa route, près de la rivière aux Bœufs, une petite éminence qui lui parut plus convenable que le fortin pour loger sa troupe, s'y installa et enjoignit à Joutel de venir l'y trouver. « Je fus étonné, remarque ce dernier, de voir en arrivant les choses si mal commencées, les plantages des graines et semences ruinés par la sécheresse et les

bestiaux, plusieurs morts, quantité de malades, point de couvert qu'un petit carré de pieux où étaient les poudres et quelques barriques d'eau-de-vie. Il fallait songer à faire faire un grand logement; M. de La Salle en avait le dessein, mais la difficulté était d'avoir du bois. Il y avait une petite forêt dont on pouvait en tirer, mais à une lieue dans les terres; or nous n'avions ni charrettes ni chevaux pour les voitures. On abattit du bois qui fut équarri, mais l'ignorance des charpentiers se trouva si grande que M. de La Salle fut contraint de faire le maître entrepreneur et de marquer les pièces pour le dessein qu'il avait en tête. On traîna quelques pièces de bois jusqu'au camp, à travers les herbes dont la plaine est couverte; on se servit ensuite d'un affût de canon, le tout avec une peine si grande que les plus robustes en étaient accablés. Ce travail si excessif, le peu de nourriture que les travailleurs avaient et qui leur était bien souvent retranché pour avoir manqué à leur devoir, le chagrin que M. La Salle avait de ne pas réussir les choses comme il se l'était imaginé et qui le portait à maltraiter ses gens souvent à contretemps. tout cela causa une tristesse à plusieurs qui déclinèrent à vue d'œil. Ce travail fut cause de la mort de trente personnes, tant de la peine qu'elles y avaient que de chagrin. »

Lorsque la maison fut édifiée, on la couvrit de vieilles planches sur lesquelles on cloua des peaux de bœufs, et l'on y réunit les munitions ainsi que les approvisionnements. Enfin une palissade de pieux entoura la construction et mit la colonie à l'abri d'une surprise.

Cette installation effectuée, La Salle reprit sa route à la recherche de la rivière et du chemin conduisant au pays des Illinois. Il laissait à l'habitation trente-quatre personnes, sous les ordres de Joutel, qui dut pourvoir à leur subsistance par la chasse aux bœufs sauvages. De longs mois se passèrent sans nouvelles

de l'explorateur; un jour il revint avec quelques-uns de ses gens, « tous dans un assez méchant équipage; leurs habits étaient tout déchiquetés ». La Salle parla des beaux pays qu'il avait découverts; il raconta qu'il avait vu quelques nations sauvages avec lesquelles il était entré en relations, « mais il n'avait point trouvé sa rivière ».

Un second voyage fut entrepris après quelques jours de repos, plusiers mois s'écoulèrent de nouveau avant que La Salle reparût. La moitié de ses compagnons étaient restés en route, les uns perdus dans les bois, d'autres tués par les sauvages, un dévoré par un crocodile au passage d'une rivière; mais cette pénible marche n'avait encore produit aucun résultat. Ces douloureux échecs n'abattirent pas La Salle; il se détermina à une troisième tentative aussitôt que les chaleurs, qui étaient fort incommodes, seraient passées. On attendit ainsi jusqu'au mois de janvier. Depuis le 14 mars 1685, jour du départ de M. de Beaujeu, deux années s'étaient écoulées en vains efforts pour trouver la route du grand fleuve, et les trois quarts des malheureux débarqués sur cette terre au climat meurtrier avaient succombé.

Le 12 janvier 1687, Cavelier de La Salle partait pour la dernière fois avec son frère l'abbé Cavelier, son neveu M. de Moranger, le sieur Duhaut, le chirurgien Lanquetot, le père Anastase, Joutel et une douzaine d'hommes. A travers les plaines couvertes de hautes herbes, les bois profonds, les marécages et les rivières, par des pluies diluviennes, en suivant le plus souvent des sentiers tracés par les bœufs sauvages, la petite troupe exténuée de fatigue arriva enfin dans les premiers jours de mars chez les Cenis. Cette peuplade fournit aux Français quelques vivres pour continuer leur voyage, et le 14 mars ils atteignaient un des affluents de la rivière de la Trinité. La chasse ne donnant pas les résultats qu'il espérait et les vivres com-

mençant à faire défaut. La Salle chargea quelques hommes d'aller chercher du maïs et des fèves à une cache qu'il avait faite auprès du village des Cenis; parmi eux se trouvaient Duhaut, le chirurgien Lanquetot, Larchevêque, domestique de Duhaut, Hiems, boucanier embauché au petit Goave, et un sauvage chaouanon (1). Plusieurs jours s'étant écoulés sans qu'ils fussent de retour, La Salle, inquiet, envoya au-devant d'eux son neveu Moranger, avec deux engagés. Le 19 mars, aucun n'ayant reparu, il partit à leur recherche avec le père Anastase. Quelques heures après un des engagés, l'air égaré, arrivait au campement et informait Joutel que La Salle, Moranger et deux de leurs gens avaient été tués par Duhaut et les autres.

Comme son oncle, le sieur Moranger était d'un caractère hautain et traitait durement les hommes; il eut avec Duhaut et ses compagnons, lorsqu'il les rejoignit, une discussion fort vive; il leur retira même, en les brusquant, de la viande qu'ils avaient boucanée. « Cela les indigna contre lui, outre qu'il y avait longtemps qu'ils lui en voulaient en ce qu'il avait maltraité quelques-uns, même le chirurgien, quoiqu'il lui fût obligé presque de la vie par l'assiduité avec laquelle ce dernier s'était attaché à lui lorsqu'il avait été blessé au bord de la mer. »

Duhaut, Lanquetot, Larchevêque et les autres, résolus à ne pas en souffrir davantage et à se venger, complotèrent ensemble de le tuer, ce qu'ils firent en lui fendant la tête d'un coup de hache pendant son sommeil. Ils massacrèrent ensuite les deux engagés

(1) Duhaut était un des associés dans l'expédition; sa part se montait à la moitié de la cargaison d'un des navires. Il avait un jeune frère qui, parti avec La Salle lors de son second voyage à la recherche du fleuve, n'avait pas reparu.

Le chirurgien Lanquetot, était aussi un des associés. La Salle, pendant une de ses courses, obligea le frère de Lanquetot, qui ne pouvait le suivre, à retourner à l'habitation. Comme il était seul, il fut surpris et massacré par les sauvages, ce qui fit jurer alors à Lanquetot qu'il ne pardonnerait jamais la mort de son frère. (Harrisse.)

qui l'accompagnaient, pour que le meurtre accompli ne fût pas révélé par eux. Puis, craignant la justice de La Salle à qui il leur parut impossible de cacher complètement leur forfait, ils prirent leurs mesures pour s'en défaire aussi en arrivant au campement. Mais une rivière débordée par suite des pluies les arrêta au passage, et ils durent construire un radeau pour la traverser, ce qui causa un retard dans leur retour et amena La Salle au-devant d'eux. Il allait les rejoindre lorsqu'il vit une bande d'aigles qui planaient en l'air. « Cette vue lui fit juger que ceux qu'il cherchait n'étaient pas loin; c'est pourquoi il tira un coup de fusil afin que s'ils étaient proches de là ils pussent l'entendre et lui répondre. Cela fit son malheur, car cela servit à avertir les assassins qui se disposèrent pour le surprendre. Le nommé Duhaut avait passé la rivière avec Larchevêque; comme il entrevit de loin La Salle qui venait droit à eux, il se cacha dans de grandes herbes pour attendre à son passage ledit sieur qui ne songeait à rien et n'avait même pas rechargé son fusil après qu'il l'eût tiré. M. de La Salle aperçut d'abord le nommé Larchevêque et lui demanda où était le sieur Moranger son neveu. Larchevêque lui répondit qu'il était à la dérive. En même temps il partait un coup de fusil tiré par Duhaut lequel était tout proche dans les herbes; le coup frappa de La Salle à la tête; il tomba mort sur la place sans prononcer une parole. Le père Anastase, qui était proche de lui, crut qu'il allait en recevoir autant; mais ledit Duhaut ayant paru lui cria qu'il n'avait pas à avoir peur, et qu'on ne lui voulait point de mal; que c'était un coup de désespoir qui l'avait obligé à faire cela, qu'il y avait longtemps qu'il avait envie de se venger du sieur de Moranger, qu'il était cause en partie que son frère était perdu et avait péri. Lorsque les assassins se furent tous rassemblés, ils dépouillèrent La Salle avec la dernière cruauté et lui ôtèrent même jusqu'à sa chemise; le chirurgien,

notamment, le traitait avec dérision tout nu qu'il était, l'appelant Grand Bacha. Après l'avoir ainsi dépouillé,

Lorsque les assassins se furent tous rassemblés, ils dépouillèrent La Salle. (Page 64.)

ils le traînèrent dans des halliers, où ils le laissèrent à la discrétion des loups et autres bêtes sauvages. » (Joutel.)

Les meurtriers, leur vengeance satisfaite, épar-

gnèrent Joutel, le frère de l'explorateur et les autres, mais ils prirent le commandement et s'appropriè-rent les dépouilles de leurs victimes. Une querelle s'éleva entre eux lorsqu'il s'agit de décider si l'on retournerait à l'habitation ou si l'on continuerait à marcher dans la direction du Mississipi. Hiems, persistant contre l'avis des autres à revenir en arrière, réclama sa part du butin à Duhaut; ce dernier répondit « que tout lui appartenait en ce qu'il avait fait plusieurs avances à La Salle. La contestation s'étant prolongée et échauffée, Hiems finit par dire à Duhaut qu'alors il eût à lui payer ses gages, puisqu'il avait tué son patron, et en même temps il lui tirait un coup de pistolet. Duhaut s'en fut tomber à quatre pas de là. Au même instant, un de ceux qui accompagnaient Hiems, nommé Ruter, tira sur le chirurgien un coup de fusil qui lui passa trois balles au travers du corps. » Les survivants se séparèrent alors; ceux qui avaient participé aux meurtres partirent avec les sauvages, qu'ils accompagnèrent à la guerre contre d'autres tribus. Les autres, au nombre de sept, parmi lesquels Joutel, l'abbé Cavelier et le père Anastase, continuèrent à remonter vers le grand fleuve. Après avoir séjourné chez diverses peuplades, traversé de nombreuses rivières à la nage ou sur des radeaux qu'il fallait construire péniblement et abandonner après la traversée, franchi à grand'peine d'immenses marécages, perdu l'un des leurs qui se noya, ils finirent par arriver aux Arkansas où ils trouvèrent deux Français de la troupe de Tonti, qui commandait au fort Saint-Louis des Illinois. Ayant reçu les secours qui leur étaient nécessaires après d'aussi cruelles épreuves, ils remontèrent aux Illinois et de là gagnèrent les lacs et le fleuve Saint-Laurent. Ils arrivaient à Montréal le 17 juillet 1688 et débarquaient à la Rochelle le 5 octobre suivant.

Restés avec les Cenis, Hiems et Ruter furent tués

dans une rixe par un de leurs complices. Enfin lorsqu'en janvier 1689 les Espagnols se mirent à la recherche de la colonie que La Salle passait pour avoir établie au Texas et découvrirent le fort de pieux, où il n'y avait plus que des os blanchis et des ruines, ils virent arriver à eux un homme couvert d'oripeaux, le visage peint comme un sauvage. C'était Jean Larchevêque, qui fut envoyé en Espagne d'où on l'expédia au Mexique pour travailler avec les galériens dans les mines. (Harrisse.)

Quant aux malheureux qui étaient restés à l'habitation avec le Père Zénobe, ils avaient été surpris, peu de temps après le départ de La Salle, par les sauvages des alentours et massacrés sans pitié. Quelques enfants furent seuls épargnés et adoptés par les indigènes dont ils partagèrent l'existence. Plus tard, ils tombèrent entre les mains des Espagnols qui les emmenèrent à Mexico, où le vice-roi les garda près de lui.

Telle fut la fin tragique d'une entreprise dont le but grandiose avait séduit le fils du grand Colbert, et d'un homme au sujet duquel le marquis de Mirabeau écrivait en 1759 : « Je doute que l'histoire ancienne ni moderne fasse mention d'aucun exemple d'opiniâtreté, d'audace et de constance qu'on puisse mettre à côté de la découverte et traversée de cet univers du nord au sud, de l'embouchure du fleuve Saint-Laurent à celle du Mississipi par l'intérieur des terres. Si l'engourdissement des beaux-arts va chez nous au point que la patrie refuse un Camoëns au célèbre Cavelier de La Salle, l'histoire doit, elle, du moins, transmettre son nom à la postérité comme celui d'un des plus renommés bienfaiteurs de l'humanité. »

# APPENDICE

---

## Procès-verbal de la prise de possession de la Louisiane.

13 et 14 mars 1682.

« Jacques de la Métairie, notaire de la seigneurie du fort Frontenac, en la Nouvelle France, establi et commis pour exercer la dite fonction pendant le voyage entrepris pour faire la descouverte de la Louisiane par M. de La Salle, Gouverneur pour le Roy dudit fort Frontenac, et commandant dans la dite descouverte en vertu de la commission de Sa Majesté dont M. de La Salle est porteur, donnée à Saint Germain en Laye le 12e may 1678,

« A tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut; Scavoir faisons qu'ayant esté requis par mon dit sieur de La Salle de luy délivrer acte signé de nous et des tesmoins y nommez de ce qui s'est passé à l'occasion de la possession par luy prise du pays de la Louisiane au bourg des Kapaha, un de ceux de la nation des Akansas assemblés au dit village des Kapaha le 14e mars 1682,

« Au nom de très haut, très puissant, très invincible et victorieux Prince Louis le Grand, XIVe de ce nom, par la grâce de Dieu roy de France et de Navarre, et de ses hoirs, successeurs et héritiers de sa couronne, Nous, notaire susdit, avons délivré le dit acte à mondit sieur de La Salle, dont la teneur s'ensuit :

« Le 12e mars, M. de La Salle estant arrivé sur les dix

heures du matin, avec deux de ses canots, à la veue de Kapaha, ayant mis à terre pour attendre le reste de sa suite dans un islet vis-à-vis le dit bourg, jugeant par les cris et le bruit qu'il entendoit et les chansons de guerre qu'on chantoit dans le village que les Sauvages se préparoient au combat, fit faire un fort dans ladite isle, où après quelques pourparlers, Kapaha, chef de la bourgade, l'y seroit venu trouver, portant le calumet de paix, accompagné de six des principaux. La paix y estant conclue, M. de La Salle se seroit rendu avec tous ses gens et les susdits sauvages à la dite bourgade, où il auroit esté reçeu avec toutes les démonstrations possibles de joye et d'affection tant publiques que particulières, au milieu desquelles les Akansas lui ayant demandé son assistance contre leurs ennemis, il leur auroit respondu tant par luimesme en langage islinois, entendu de quelques-uns d'eux, que par un des interprètes qui l'accompagnaient, que ce n'estoit pas de lui qu'ils devoient attendre la protection, mais du plus grand prince du monde, de la part duquel il estoit venu à eux et à toutes les autres nations qui demeuroient le long et aux environs de leur rivière, offrir à tous ceux qui voudroient luy obéir tous les avantages dont jouissent tant de peuples qui ont eu recours à sa puissance, et dont plusieurs ne leur estoient pas inconneus; et, après leur avoir expliqué ce qu'ils en devoient espérer et les devoirs à quoy cette obéissance les engageoit, tous ayant receu son discours avec applaudissement, mondit sieur leur auroit en outre déclaré qu'il estoit besoin, pour donner des marques extérieures de la sincérité de leurs paroles, qu'ils laissassent ériger une colonne où seroient peintes les armes de Sa Majesté et le consentement exprimé qu'ils donnoient à le reconnoistre pour le maistre de leurs terres; qu'en revanche ils seroient sous la sauvegarde de Sa Majesté et à l'abry de cette colonne qui portoit les marques de son domaine, et que ceux qui les attaqueroient auroient à combattre toute sa puissance et des François ses sujets, qui vengeroient l'injure qui leur seroit faite en la personne de leurs frères.

« Cette proposition receue universellement de tous, pendant qu'on continuoit les cérémonies avec lesquelles ces nations ont coustume de confirmer leurs alliances, mondit

sieur de La Salle envoya M. de Tonty, commandant une brigade, pour faire préparer cette colonne, ce qui fut fait en peu de tems. On y peignit une croix avec les armes de France et cette inscription : « Louis le Grand, roy de France et de Navarre, règne, le 13 mars 1682. » M. de Tonty la conduisit avec tous les François en armes et les Sauvages de la suite de M. de La Salle, depuis le camp jusques à la place du village où M.de La Salle, à la teste de sa brigade, et M. de Tonty de la sienne, après avoir esté entonné par le R. P. Zénobe Membré, Recollect missionnaire, l'*O crux, ave, spes unica,* et fait trois tours dans la place, et à chaque tour chanté l'*Exaudit te Dominus* et crié trois fois : « Vive le Roy ! » aux descharges de la mousqueterie, on planta la colonne en répétant les mesmes cris de « Vive le Roy ! » près de laquelle mondit sieur de La Salle s'estant arresté, prononça à haute voix en françois tenant en main sa commission :

« De par très-haut, très-invincible et victorieux Prince Louis le Grand. par la grace de Dieu Roy de France et de Navarre, XIV^e de ce nom, cejourd'hui 13 mars 1682, du consentement de la nation des Akansas assemblez au bourg de Kapaha et présente en cette place, tant en son nom que de ses alliez, je, en vertu de la commission de Sa Majesté dont je suis porteur et que je tiens présentement en main, prêt à la faire voir à qui il pourroit appartenir, ay pris et prends possession au nom de Sa Majesté, de ses hoirs et successeurs de sa couronne, du pays de la Louisiane et de toutes les terres, provinces, pays, peuplades, nations, mines, minières, ports, havres, mers, détroits et rades, et de chacune d'icelles comprises depuis l'embouchure du fleuve Saint-Louis, appelé Ohio, Olighir-Sipou et Chukagoua, et le long d'iceluy et de toutes et chacune des rivières qui s'y deschargent du costé du levant jusques à l'embouchure de la rivière des Palmes du costé du couchant, le long du fleuve Colbert, appelé Mississipi, et de toutes les rivières qui s'y déchargent du costé du levant; proteste contre tous ceux qui voudroient à l'avenir entreprendre de s'en emparer au préjudice du droit que Sa Majesté acquiert aujourd'huy sur toutes lesdites nations, terres, provinces, peuples, pays, montagnes, mines, rades, havres, ports et mers, et tout ce qu'elles comprennent, de quoi je prends

à tesmoins tous les François et Sauvages à ce présents et demande qu'il m'en soit délivré acte par Me Jacques de la Métairie, commis pour faire les fonctions de notaire dans toute cette descouverte, pour servir ce que de raison. »

« Incontinent mondit sieur de La Salle auroit fait entendre le mesme auxdits Akansas en leur langue, qui y auroient consenty; et, après les cris de « Vive le Roy! » et descharges de la mousqueterie, M. de La Salle fit apporter les denrées qui sont plus en estime parmy ces peuples, les fit mettre au pied de cette colonne, leur disant que c'estoit un gage des biens qu'ils devoient attendre de la fidélité avec laquelle ils observeroient les paroles qu'ils venoient de luy donner; qu'ils les recevroient en abondance, pourveu qu'ils fussent aussy constans à l'avenir qu'ils paroissoient estre présentement zêlez. Le tout fut receu avec beaucoup de remerciements. Nous vismes après la fin de la cérémonie, qui dura toute la nuit et le 14e, les Akansas presser leurs mains sur cette colonne et puis s'en frotter par tout le corps, pour tesmoigner la joye et la confiance qu'ils prenoient de la voir dressée dans leur village.

« De quoy et de tout ce que dessus mondit sieur de La Salle nous ayant demandé acte, luy avons délivré, signé de nous, notaire susdit; de M. de Tonty, capitaine d'une brigade; du R. P. Zénobe Membré, Récollect, et des tesmoins soussignez, présents à la susdite prise de possession.

« Faict audit village des Akansas, dit Kapaha, les 13e et 14e mars 1682. De la Salle; Henry de Tonty; Fr. Zénobe Membré, Recollect missionnaire; François de Boisrondet; Jacques Bourdon, sieur d'Autray; Jacques Cauchois; Gilles Migneret; Jean Dulignon; Pierre You; Jean Michel, chirurgien; Jean Mas; Antoine Brassar; Nicolas de La Salle; La Méterie, notaire. »

JUL 13 1961

# OUVRAGES DE M. E. GUÉNIN

(En vente à la librairie Fourneau, 18, rue de la Sorbonne)

**La Russie**. — Histoire, géographie, littérature. *Deuxième édition*. — Un vol. in-18 jésus (*épuisé*), broché..... **3 50**

**Les Parisiens de Paris.** — Silhouettes artistiques. — Un volume in-18, broché..... **2 00**

**Bucoliques**. — Un volume in-18, broché..... **3 50**

**Histoire de la Colonisation Française.** — *La Nouvelle-France,* publiée sous les auspices du Comité Dupleix. **3 50**

Accession no.

Author, Title Guénin, Eugène
Les hommes d'action: Cavelier de la Salle.

Class mark

Copyright no. or Deposit no.

Order no. 4937 (1) or Can. acc. no.

Gift/Exchange Date rec'd July 13, 1961.

Source Editions Maritimes et Coloniales.

List price Destination Can. col.

NL-27

# PUBLICATIONS DU COMITÉ DUPLEIX

**Histoire de la Colonisation Française. — La nouvelle France.** — Tome I, par EUGÈNE GUÉNIN.

**En Afrique Australe et à Madagascar,** par HENRI GINDRE. Préface de ARTHUR MAILLET.

**Débuts d'un Émigrant en Nouvelle-Calédonie,** par MICHEL VILLAZ. Préface de M. Feillet, Gouverneur.

**Discours prononcé par M. Gabriel Bonvalot** à la Sorbonne, le 17 janvier 1897. (Cérémonie du bi-centenaire de Dupleix).

**LES HOMMES D'ACTION. — Cavelier de la Salle,** par EUGÈNE GUÉNIN. Préface de Gabriel Bonvalot.

*Pour paraître prochainement :*

**LES HOMMES D'ACTION**

**Dupleix**, par GABRIEL BONVALOT

**François Martin** par Georges Charlet, etc., etc.....

(Cette série comprendra une vingtaine de volumes).

## NOS CONFÉRENCES

**Le Tonkin**, par M. SOMBSTHAY, professeur à l'École coloniale.

**La Nouvelle-Calédonie.**

**La Tunisie,** par SAURIN, professeur à Tunis.

**Nos colonies perdues**, par ARTHUR MAILLET.

*Le texte de chaque conférence est accompagnée d'une série de 25 projections. Les boîtes, contenant les projections sont remises au Musée scolaire et à la ligue de l'Enseignement qui les font circuler à travers toute la France. Elles sont au nombre de plusieurs centaines et constituent pour la cause coloniale une excellente publicité.*

*Un certain nombre de boîtes sont en permanence dans nos bureaux où nous les tenons à la disposition des conférenciers qui nous les demandent.*

*Nous préparons les conférences suivantes :* Madagascar, Sénégal, Algérie, Dahomey, etc., etc....

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).